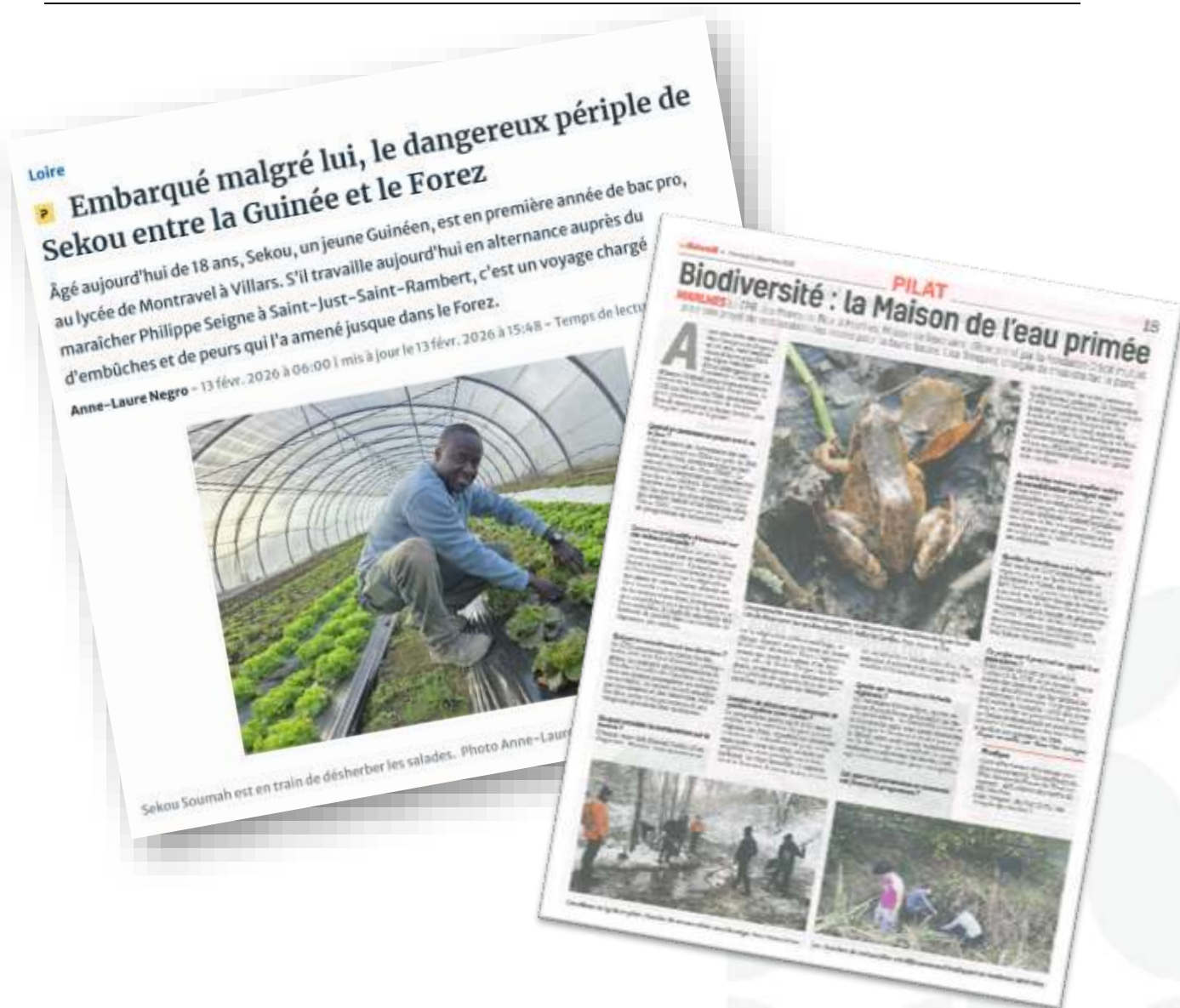


## Conseil d'administration

Séance du mercredi 18 mars 2026

Rapport du Directeur



# Sommaire

---

|       |                                                                                                   |    |
|-------|---------------------------------------------------------------------------------------------------|----|
| 1     | Actions pédagogiques - Année scolaire 2025-2026 .....                                             | 5  |
| 1.1   | Actions pédagogiques, culturelles et sportives .....                                              | 5  |
| 1.1.1 | Projet 1 <sup>ère</sup> AP : Plantation de haie au tiers lieu « Le Treuil ». ....                 | 5  |
| 1.2   | Voyages Scolaire – Compte rendu : .....                                                           | 7  |
| 1.3   | Voyages scolaires – Projets .....                                                                 | 11 |
| 1.3.1 | Voyage d'études CS Constructions Paysagères (5 apprentis + 2 formateurs).....                     | 11 |
| 1.3.2 | Voyage d'études CAP Fleuriste 2eme année (3 apprentis) et 1 an (4 apprentis) + 2 formateurs<br>12 |    |
| 1.3.3 | CAP1 : Les Compétences éco-psycho sociales en itinérance pedestres.....                           | 13 |
| 1.4   | Pôle inclusion – Accompagnement des Elèves en Situation de Handicap.....                          | 13 |
| 1.4.1 | Mouvement du personnel .....                                                                      | 13 |
| 1.4.2 | Participation aux conseils de classes .....                                                       | 14 |
| 1.4.3 | Organisation du suivi, coordination et planification. ....                                        | 14 |
| 1.4.4 | Dynamique d'équipe et formation .....                                                             | 14 |
| 1.4.5 | Besoins d'individualisation identifiés .....                                                      | 14 |
| 1.5   | Actions santé et Citoyenneté.....                                                                 | 14 |
| 1.5.1 | ProDAS .....                                                                                      | 14 |
| 1.5.2 | EVARS.....                                                                                        | 15 |
| 1.5.3 | Salle Zen.....                                                                                    | 16 |
| 2     | Vie au campus Montravel.....                                                                      | 17 |
| 2.1   | Rapport du Conseiller Principal d'Education .....                                                 | 18 |
| 2.1.1 | Analyse de l'évolution du taux d'absentéisme .....                                                | 18 |
| 2.1.2 | Analyse de l'évolution du nombre d'incidents .....                                                | 21 |
| 2.1.3 | Actions éducatives et moyens mis en place .....                                                   | 23 |
| 3     | Préparation rentrée scolaire 2026 .....                                                           | 24 |
| 3.1   | Carte de formations .....                                                                         | 24 |
| 3.1.1 | 3ème de l'Enseignement Agricole – Ouverture RS 2025.....                                          | 24 |
| 3.1.2 | . CQP AGENT en productions fruitières – Ouverture RS 2026.....                                    | 25 |
| 3.1.3 | CAP Fleuriste FOAD - Fermeture .....                                                              | 26 |
| 3.1.4 | Habilitation de parcours – voie de l'apprentissage .....                                          | 26 |
| 3.2   | Calendrier des stages .....                                                                       | 27 |
| 3.3   | Calendrier des formations & habilitations.....                                                    | 29 |

|       |                                                                                      |    |
|-------|--------------------------------------------------------------------------------------|----|
| 3.4   | Projet Vie au Campus.....                                                            | 29 |
| 4     | Approche financière .....                                                            | 29 |
| 4.1   | Voie scolaire – Lycée (Centre 01).....                                               | 29 |
| 4.2   | Voie de l'apprentissage et de la formation continue (Centre 03) .....                | 29 |
| 4.2.1 | Résultat de fonctionnement.....                                                      | 29 |
| 4.2.2 | Résultat par grandes lignes de compte .....                                          | 31 |
| 4.2.3 | 1.2.2 Résultat comptes en 7 (produits) : 2 477 784, 60€ .....                        | 35 |
| 4.3   | Jardins de Montravel (Centre 02) .....                                               | 39 |
| 4.3.1 | FONCTIONNEMENT .....                                                                 | 39 |
| 4.3.2 | RESULTAT D'INVESTISSEMENT.....                                                       | 40 |
| 4.4   | Domaines d'activités.....                                                            | 40 |
| 4.4.1 | Production horticole.....                                                            | 40 |
| 4.4.2 | La jardinerie .....                                                                  | 45 |
| 4.4.3 | Prestations de service.....                                                          | 50 |
| 5     | Actions de communication.....                                                        | 51 |
| 5.1   | Information des prescripteurs .....                                                  | 51 |
| 5.2   | Journées Portes Ouvertes .....                                                       | 51 |
| 5.2.1 | JPO Samedi 31 janvier 2026 .....                                                     | 52 |
| 5.3   | Plan média.....                                                                      | 52 |
| 5.3.1 | Affichage .....                                                                      | 52 |
| 5.3.2 | Site internet .....                                                                  | 54 |
| 5.3.4 | Réseaux sociaux.....                                                                 | 55 |
| 5.3.5 | Média - parrainage .....                                                             | 55 |
|       | En guise de conclusion .....                                                         | 56 |
|       | Annexe n°1 : Structures pédagogiques – Espaces d'autonomie de l'établissement .....  | 57 |
|       | Annexe n°2 : Eléments de bilan Journée portes Ouvertes / Samedi 31 janvier 2026..... | 58 |

Le conseil d'administration est mis en place à la suite d'instances de concertation et d'échange (conseil intérieur, conseil de centre, conseil de perfectionnement, conseil de délégués des apprenants).



*Figure 1 - Projet pédagogique - Bac Pro Aménagements Paysagers 24-26*

## 1 ACTIONS PEDAGOGIQUES - ANNEE SCOLAIRE 2025-2026

---

### 1.1 ACTIONS PEDAGOGIQUES, CULTURELLES ET SPORTIVES

#### 1.1.1 Projet 1<sup>ère</sup> AP : Plantation de haie au tiers lieu « Le Treuil ».

Le jeudi 29 janvier 2026 la classe de premier bac pro Aménagement Paysager encadrée de M. Gaubert, M. Montmain et M. Gaumet a réalisé un chantier au tiers lieu du Treuil situé sur la commune de Chamboeuf.

Sur cette journée le chantier s'est déroulé en deux temps :

- La plantation d'une haie de 36 mètres. Il s'agit de la deuxième phase d'un projet global qui se déroule sur trois ans.
- Une intervention sur la portion plantée l'année dernière avec une plantation de remplacement de 10 sujets morts. L'ensemble du linéaire a été repris. Les élèves ont repositionné des gaines de protection gibiers, effectués des tailles de formation, désherbés au pied de chaque végétaux.

Une belle journée placée sous le soleil et la bonne humeur de tout le monde.



Mise en place du paillage sur la portion  
plantée cette année



Portion plantée l'année dernière après  
l'intervention des élèves

Dimanche 4 janvier 2026

**Actu** Ondaine / Pilat | 21

**Pilat**

# Des mares restaurées pour préserver grenouilles et autres amphibiens

Le Centre permanent d'initiatives pour l'environnement Monts du Pilat a entamé un projet de restauration de mares pour permettre aux amphibiens de mieux y vivre et s'y reproduire. Mais cette action a également une visée de sensibilisation sur le plan écologique. Le point en trois questions.

**E**n 2024, un grand inventaire des amphibiens a été lancé par le Parc naturel régional (PNR) afin d'étudier ces populations dans le temps.

« Cela a permis de prendre des informations sur le milieu naturel dans lequel ils évoluent, indique Lisa Trinquier, chargée de missions environnementales. À chaque fois qu'on allait voir une mare on prenait des informations : est-elle entourée de conifères, accessible, bouchée par de la vase et des arbres, etc. »

## Deux phénomènes qui entraînent le comblement de la mare

Le Centre permanent d'initiatives pour l'environnement (CPIE) Monts du Pilat basé à Marliès a décidé de lancer un projet de restauration de mares sur le territoire en s'appuyant sur les données recueillies. Le Parc du Pilat avait déjà restauré des mares il y a une dizaine d'années.

## 1. Comment les mares ont-elles été sélectionnées ?

Sur les 200 mares tirées au sort et visitées dans le cadre de l'inventaire sur les amphibiens, une trentaine, au minimum, ont été identifiées comme « très prioritaires » à entretenir, souligne Lisa Trinquier. Les propriétaires ont été contactés et plusieurs ont répondu. « On les rencontre et on leur explique quel est le projet et pourquoi une mare doit être entretenue. »

Ces sites où l'eau dort sont soumis à une évolution naturelle. « Il y a deux phénomènes, détaille la spécialiste : la végétation du bord envahit petit à petit vers le centre et le comblement par le bas dû à une accumulation de matières organiques. La lame d'eau se réduit et ces deux phénomènes s'entraînent l'un et l'autre. On finit par avoir une mare comblée. »

Il faut à dix mares doivent être restaurées entre 2025 et 2026. Partant du constat que l'intérêt qui y est porté ou l'utilisation des mares (irrigation ou abreuvement) est très faible aujourd'hui, le centre souhaite que celles qui existent bénéficient d'un entretien. « Sachant qu'on restaure une mare que

sur un tiers ou la moitié afin de respecter le milieu naturel et de ne pas avoir un truc trop violent (sic). Nous intervenons en automne et en hiver pour éviter le dérangement des espèces en période de reproduction. »

## 2. Quel est l'objectif ?

Le projet est mené à destination des amphibiens « qui n'ont pas beaucoup d'habitats favorables. L'idée était de reconstruire les milieux existants. Une mare qui ne possède plus qu'un filet d'eau va s'assécher plus vite. C'est surtout au niveau des pontes des amphibiens et de certaines parades nuptiales. Il faut un certain volume d'eau. »

Onze espèces d'amphibiens ont été répertoriées dans le Pilat et sont protégées. Quatre espèces, au niveau régional, font l'objet d'une vigilance particulière. Le sonneur à ventre jaune, qui bénéficie d'un plan d'actions, et le triton crié, « une espèce souffrant particulièrement de l'intensification agricole », détaille Lisa Trinquier, sont « vulnérables »

tandis que la grenouille rousse et la grenouille agile sont classées sous le statut de « quasi menacées », selon l'Observatoire régional de la biodiversité d'Auvergne-Rhône-Alpes.

Il faut à dix mares sur le territoire du PNR devraient faire l'objet d'une restauration entre 2025 et 2026. « Pour l'instant, il s'agit d'une utilisation essentiellement agricole », explique la spécialiste du CPIE.

## 3. Comment sensibiliser ?

Les chantiers sont réalisés en partenariat avec des établissements scolaires (\*) ou par les salariés et bénévoles du CPIE. Plusieurs ont déjà eu lieu ou sont programmés à Echallat, Châteauneuf ou Saint-Clément.

## Une note envoyée à 200 propriétaires et gestionnaires de mares

Le CPIE dispose de financements pour cette période (Fondation Crédit Mutuel, Agence de l'eau Loire Bretagne, fonds de dotation Maupertuis) et

compte aller en chercher de nouveaux pour poursuivre son projet et de venir réfléchir sur le sujet. « Le but est que les entretiens des mares perdurent. »

Ces opérations contiennent également un volet de sensibilisation des élèves. « C'est très concret pour eux et nos partenaires sont demandeurs. Chaque classe bénéficie d'une demi-journée de présentation. Ils viennent en chantier en ayant en tête des éléments sur les mares et les amphibiens. Cet objectif de gestion écologique donne un sens à leur intervention. »

Le PNR va envoyer une note aux deux cents propriétaires et gestionnaires de mares en expliquant les processus naturels de fermeture de mares et comment les limiter sans impacter l'environnement. En 2026, une animation auprès du grand public avec une journée d'échanges sera organisée.

« Damien Nore

(\*) Lycée horticole de Montravel à Villars, MFR de Bondy à Bourg-de-Picq (Savoie), Institut de géographie à Lyon (Rhône) et lycée Agricole d'Amontag (Ardèche).



Les chantiers sont menés par le CPIE ou des élèves. Photo fournie par le CPIE.

**Lisa Trinquier,**  
chargée de missions  
environnementales

## 1.2 VOYAGES SCOLAIRE – COMPTE RENDU :

Le voyage scolaire des 2<sup>nd</sup> Productions Horticoles et des CAPA MA adultes a eu lieu les 6 et 7 janvier 2026 sur le département du Puy de Dôme (63).



Arrive prévu à Issoire, dans les bureaux de la DIR MC.

### Qu'est-ce que la DIR MC ?

La direction inter départementale des routes du massif central est un organisme géré par l'état qui s'occupe d'entretenir l'autoroute sur un large territoire. Nous nous sommes concentrés sur l'A75. Ils améliorent aussi les conditions de circulation et favorisent la sécurité pour les usagers et les agents. Ils mettent par exemple aux normes les postes d'appel d'urgence et créent des refuges (par exemples 18 refuges créés sur la portion d'autoroute entre Coudes et Issoire). Ils élargissent la bande d'arrêt d'urgence à 2,5 mètres partout où cela est possible.



### Pourquoi sont-ils liés au végétal local® ?

Leurs actions impactent l'environnement car l'élargissement des routes peut détruire certains habitats ou végétaux protégés. Avant toute intervention, une étude est réalisée sur l'impact réel de ces modifications. Lors de cette étude, des ormes lisses ont été découvert sur les parcelles impactées. Ils ont dû s'engager à mettre en place des mesures de compensation : récolte de graines sur les ormes présents déjà sur le site, culture puis replantation. La DIR MC n'est pas compétente sur ce sujet, elle a donc fait appel au Campus de Montravel qui a accompagné dans toutes les étapes. Une classe est venue récolter les graines sur le site puis les graines ont été semées, entretenue aux serres du Campus, enfin, nous venons pour réaliser la dernière étape : la plantation.

Malheureusement nous apprenons que des plants d'autres végétaux locaux plantés par un paysagiste dans ce même projet ont été en partie ravagés par un groupe de sangliers.

Après un pique-nique au chaud dans les bureaux, départ pour le site de plantation, accolé à l'autoroute.

### Plantation

Arrivés sur le site, nous constatons les dégâts puis nous nous répartissons en petits groupes.



### Étapes de plantation

1. Creuser : A l'aide d'une fourche-bêche, de bêche et de pioche (outils dépendant du type de sol, à proximité ou non de la rivière Allier), nous avons creusé un trou de 40 par 40 cm. Puis avec la pelle nous avons enlevé la terre du trou
2. Nous avons ajusté la taille du trou suivant la taille du plant
3. Habillage : Tout d'abord nous avons coupé à environ 2 cm des racines (pour stimuler la pousse des racines secondaires) en fonction de leurs tailles, ainsi que la tige (en biseau à environ 1cm au-dessus d'un bourgeon)
4. Mise en place : Avec le manche d'un outil posé au-dessus du trou (horizontalement), nous avons positionné le plant pour que le collet se trouve à moitié enterré. Le collet est le point d'intersection entre le système aérien et le système racinaire.
5. Rebouchage : Pendant qu'une personne tient le plant dans la bonne position, l'autre rebouche avec de la terre. Le sol étant bien riche par endroit, aucun apport n'a été rajouté.

Parfois le long de l'Allier lorsque le sol était très sableux, nous avons rajouté au fond du trou un peu de compost.

6. Tassement : Nous avons tassé avec nos pieds autour du plan. Pour s'assurer que le plant était assez tassé, nous avons tiré légèrement dessus, s'il ne bougeait pas, c'était suffisant.
7. Tuteurage : Un tuteur est positionné ainsi qu'un filet pour protéger des animaux. Les filets présents sur le site n'étaient pas assez solides pour les sangliers donc nous n'en avons pas installés.

Au vu de la météo, le pralinage et l'arrosage n'ont pas été réalisés. La température négative risquait de geler les racines et de trop fragiliser les plants.



Le pralinage est une étape où on mélange l'eau, la terre avec du compost, fumier ou excréments de vache. Dans cette bouillie sont plongées les racines afin de permettre un meilleur développement racinaire.

L'arrosage après la plantation permet de tasser et de faire adhérer la terre aux racines. Il est appelé « plombage ».

#### Mercredi :

Après une nuit sur le site des éclaireurs de France, nous avons pu participer à 3 activités différentes :



### Préparation de pizzas

Nous avons réalisé la pâte à pizza que l'on a fait gonfler pendant une petite heure, ensuite nous avons étalé la pâte et garni avec des produits locaux.



Jeu de piste Nous avons réalisé un petit jeu de piste avec des questions liées à la biodiversité pour découvrir le site.



### Plantes aromatiques et sirop

Le dernier atelier consistait à réaliser à plusieurs un sirop de lavande, ainsi que des petits jeux sur les plantes aromatiques.



## **1.3 VOYAGES SCOLAIRES – PROJETS**

### **1.3.1 Voyage d'études CS Constructions Paysagères (5 apprentis + 2 formateurs)**

Du 18 au 22/05/26 inclus

Lieu : Saint-Andéol de Vals (07600) ou Chirols (07380)

Dans le cadre de la certification de leur diplôme, les apprentis sont amenés à développer leurs connaissances et compétences sur la construction de murets en pierres sèches.

Le Campus Montravel a ainsi décidé de poursuivre la collaboration engagée depuis 2 ans avec l'association Ardéchoise ELIPS\* afin de permettre aux apprentis d'aborder le module C3.2 en bénéficiant de l'expertise de cette structure en matière de construction pierres sèches. L'association prône la réalisation artisanale et manuelle des chantiers et transmet aux apprentis les valeurs du travail d'équipe afin de réaliser ensemble les tâches les plus difficiles.

Ce partenariat a pour objectif de donner une autre dimension à ce module grâce aux apports techniques des muraillers/caladeurs de l'association. Ils vont ainsi évoluer dans un site classé du Parc Naturel Régional (PNR) des Monts d'Ardèche dans un environnement naturel d'exception.

L'encadrement technique sera assuré conjointement par les formateurs de Montravel ainsi qu'un expert murailler/caladeur de l'École Locale et Itinérante de la Pierre Sèche (ELIPS). Le projet collaboratif choisi consistera selon le site choisi par l'association :

- **Option 1** : Calade ancestrale à restaurer, grès.

Méthodologie : Réalisation d'une calade dans le respect des pratiques traditionnelles et du guide des bonnes pratiques de l'association ELIPS

Lieu : Saint-Andéol-de-Vals

- **Option 2** : Mur de soutènement à restaurer, granite.

Méthodologie : de la purge au montage de l'appareillage, toutes les phases sont abordées en interaction avec les formateurs sur le chantier.

Lieu : Chirols

\*Association ELIPS : Localisée en Ardèche à Chirols, l'école locale et itinérante de la pierre sèche rassemble des formateurs expérimentés à la technique de la pierre sèche. Bénéficiant de transferts de compétences, l'ELIPS et ses muraillers caladeurs sont en effet experts en analyse et diagnostic de tout ouvrage en pierres sèches. Nos professionnels enseignent la pierre sèche dans le respect des règles de l'art. L'école locale et itinérante de la pierre sèche intervient également sur les actions de valorisation de la pierre sèche en étant acteur sur toutes les problématiques que soulèvent le développement de la filière professionnelle, l'acculturation des préconisateurs et prescripteurs, la transmission d'une technique au grand public et aux futurs professionnels. Site internet : <https://www.elipsecoledelapierreseche.com/>



### 1.3.2 Voyage d'études CAP Fleuriste 2eme année (3 apprentis) et 1 an (4 apprentis) + 2 formateurs



Du 14 au 18 juin 2026 inclus  
Lieu : Naples (Italie)

Budget estimatif : 7 155€. Financement : EPL (4 318€), Asso de Montravel (1 528€), apprenants (1 309€). L'OPCO EP sera sollicité dans le cadre du forfait de mobilité de l'alternant versé à l'organisme de formation à hauteur de 500€ par semaine/apprenti soit 3 500€. En effet, la visite d'un centre italien de formation aux métiers de la fleuristerie est programmée.

Dans le cadre de leur parcours de formation en fleuristerie, il est attendu des apprenants une ouverture à d'autres cultures sociales et professionnelles. Un voyage d'étude s'inscrit dans les référentiels de formation.

**Le projet pédagogique/éducatif et plus particulièrement le programme sont en cours de finalisation avec l'agence de voyage. Il intégrera des visites et activités en lien avec les modules suivants :**

- Module de botanique et de reconnaissance de végétaux
- Rencontres avec des professionnels du secteur : visite d'un centre italien de formation aux métiers de la fleuristerie
- Découverte de la culture et des produits de la région de Naples : visite de Naples et de Pompéi
- Découverte des paysages et de la flore locale : visite de l'Etna
- Visite de jardins : parc et jardin du palais royal de Caserta

Ce voyage d'étude permettra donc non seulement d'approfondir des connaissances pratiques et théoriques en lien avec le référentiel du CAP fleuriste, mais aussi d'offrir une expérience enrichissante et immersive dans un contexte professionnel stimulant.

### 1.3.3 CAP1 : Les Compétences éco-psycho sociales en itinérance pédestres.

Ce projet de randonnée pour la classe de **CAP Métiers de l'Agriculture 1 année** est toujours le fils conducteur qui permet à des élèves aux profils hétérogènes, de travailler sur leurs compétences psycho-sociales.

Mr TURICIK, enseignant d'EPS, prépare les jeunes avec des randonnées, 6 randonnées préparatoires, afin de les préparer au projet de randonnée en juillet.

Le projet prévoit une sortie scolaire en fin d'année scolaire 2026.

En effet, si le temps académique permet aux apprenants de remplir leur sac à dos de compétences techniques et de connaissances, il sera complété de capacités leur permettant de conduire leur vie professionnelle, civique et personnelle en pleine responsabilité, et d'être capable d'adaptation, de créativité, d'entraide et de solidarité.

Une demande de subvention sera transmise au Conseil régional, pour ce projet – Dispositif Découverte Région – Fier de notre identité régionale, mémoire et patrimoine.

## 1.4 POLE INCLUSION – ACCOMPAGNEMENT DES ELEVES EN SITUATION DE HANDICAP

Nombre d'élèves accompagnés : **31 élèves.**

### 1.4.1 Mouvement du personnel

- Accueil de Feyrouz Berbaza le 03 novembre 2025 (remplct Mme ARNAUD),
- Accueil de Chloé Michel le 01 décembre 2025.
- Accueil de Valérie Joubert le 15 janvier 2026.

L'équipe d'accompagnement est composée 7 personnels AESH.

*« Les personnels AESH remercient l'équipe de direction pour avoir su écouter les besoins et pour sa réactivité dans les embauches ».*

#### 1.4.2 Participation aux conseils de classes

Selon la répartition faite en début d'année : selon les référents par classe.

Il convient de poursuivre les échanges avec les enseignants pour intégrer les difficultés que les élèves expriment (Besoins d'individualisation).

#### 1.4.3 Organisation du suivi, coordination et planification.

Réunion d'équipe avec la coordinatrice ULIS : mise en place de réunions tous les 15 jours, le lundi de 09 h à 10h. Ces réunions permettent des discussions autour de situations rencontrées, des points sur les élèves, leurs progrès, leurs problèmes, et des points sur les accompagnements

#### 1.4.4 Dynamique d'équipe et formation

- Participation de Feyrouz aux 60H de formation obligatoire des nouveaux AESH.
- Implication dans les réunions de concertation des classes.
- Participation à une formation FORMCO de 3 jours de Dalila Benyamina
- Participation à une formation FORMCO de 1 jour de Sylvie Moreira
- Travail administratif effectué par Théo Contessa : CR réunions, publication des GE-VASCO sur pronote.

#### 1.4.5 Besoins d'individualisation identifiés

- En TPH, 3 élèves ont demandé du soutien dans les matières scientifiques.
- En 1AP, 2 élèves ont demandé du soutien dans les matières scientifiques entre autre.

Théo Contessa a travaillé avec ces élèves quelques mercredis après-midi lors du 1er trimestre : reformulation, reprise des exercices, révisions, et rédaction de fiche de révision.

Ce travail a été bénéfique, les notes des élèves aux devoirs ont été sensiblement en hausse.

Malheureusement, cette mission ne faisant pas partie de la fiche de poste d'un AESH, ce soutien n'a pas pu perdurer.

### 1.5 ACTIONS SANTE ET CITOYENNETE

#### 1.5.1 ProDAS

##### C'est quoi le ProDAS ?

Le ProDAS, ou PROgramme de Développement Affectif et Social, est un programme précoce de prévention et de promotion de la santé mentale qui vise à favoriser le bien-être et le vivre-ensemble en développant les compétences psychosociales des enfants et des adolescent(e)s en milieu scolaire.

4 personnes formés en février 2025 (M. PETIT, C Méric, S. Thevenot, A. Lager).

12 séances de 1h tous les 15 jours pour la classe de 3EA.

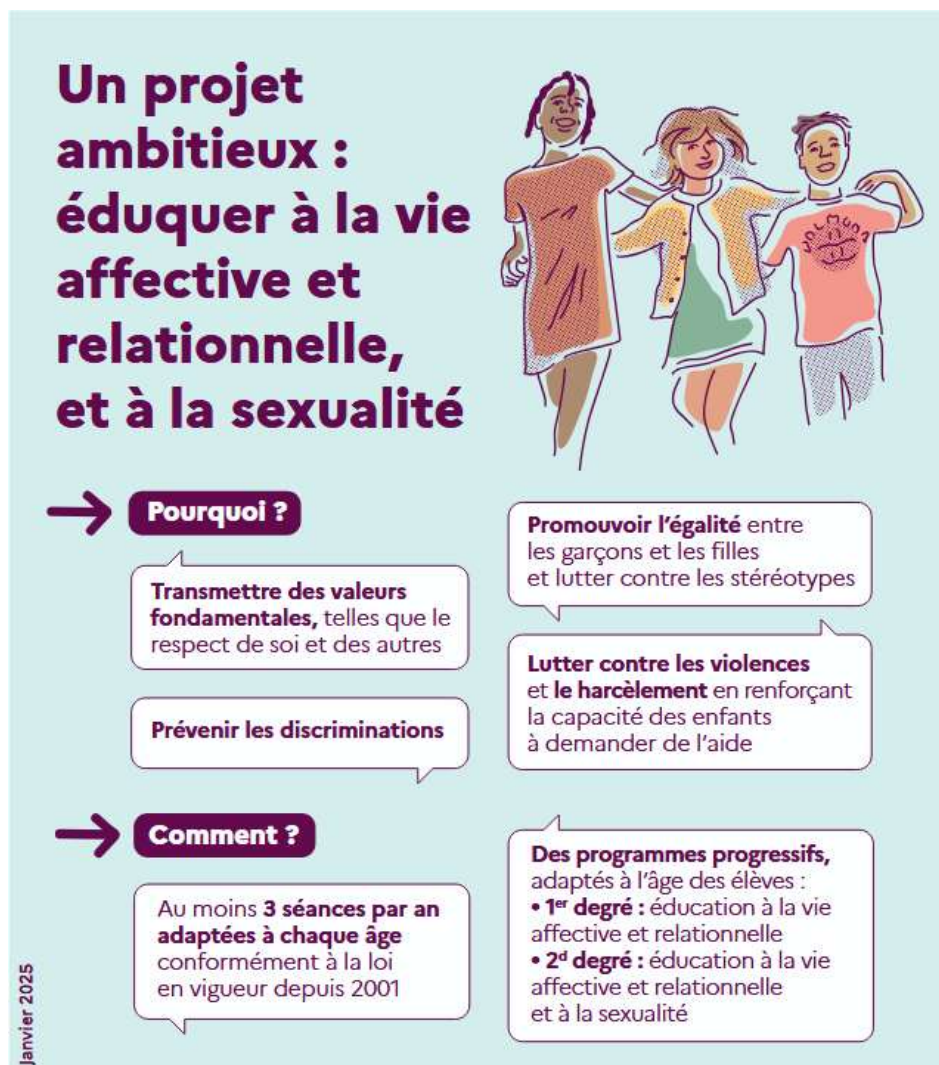


A mi-parcours avec la classe de 3 AE. Nous avons travaillé sur les émotions : savoirs les nommer, les repérer et les besoins qu'elles vivent questionnées.



- Permettre des choix responsables
- Respecter les autres et vivre ensemble grâce au respect et à l'empathie
- Prévenir les violences sexistes et sexuelles

Les séances ont eu lieu pour les 3 EA, secondes et premières courant janvier avec l'appui de l'école des parents et de l'exposition sur les IST.



### 1.5.3 Salle Zen



| <b>Passages Salle Zen</b><br><i>Période - 1 septembre au 13 janvier 2026</i> | <b>Nombre de passages</b> | <b>Nombre de per-<br/>sonnes</b> |
|------------------------------------------------------------------------------|---------------------------|----------------------------------|
| Classes Lycée                                                                | 1                         | 80                               |
| Classes CFPPA                                                                | 4                         | 36                               |
| Sieste Lycée                                                                 | 55                        | 302                              |
| Sieste CFPPA                                                                 |                           | 65                               |
| Sieste personnel                                                             |                           | 3                                |
| Integration CFPPA                                                            | 7                         | 65                               |
| Soirée internat                                                              | 2                         | 10                               |
| Extérieur                                                                    | 1                         | 1                                |
| <b>TOTAL</b>                                                                 | <b>70</b>                 | <b>562</b>                       |

**370 personnes sont venues pendant le temps de midi** pour un temps de repos, contre 109 en décembre 2024.

Une augmentation surtout au niveau du midi, stable pour l'utilisation par le personnel (pour 7 l'an dernier à la même période).

Seul les surveillants ne peuvent l'utiliser car elle est trop excentrée par rapport au foyer internat.

Une réflexion est en cours entre le service infirmerie et vise scolaire, l'ALESA et des référents apprenants élèves, sur une fusion de la salle cinéma (actuelle) et salle zen afin de permettre aux internes de pouvoir bénéficier d'un lieu adapté à la relaxation en fin de journée, tout en profitant de temps cinéma.

En journée, cette salle gardera sa fonction de salle zen et permettrait d'accueillir plus de jeunes pendant midi.

Les enseignants pourraient avoir de plus grand groupe classe. Et il y aurait du matériel pour diffuser vidéo, cours (rétroprojecteur, enceinte...).

## 2 VIE AU CAMPUS MONTRAVEL

Le règlement intérieur est appliqué dans une version rénovée depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2026.  
Des modifications ont été votées au CA de 26 novembre 2025.

Famille-Scolarité

**Vacances scolaires  
2026 - 2027**



**Zone A**

**Zone B**

**Zone C**

**Corse**

Besançon, Bordeaux, Clermont-Ferrand, Dijon, Grenoble, Limoges, Lyon, Poitiers.

Aix-Marseille, Amiens, Lille, Nancy-Metz, Nantes, Nice, Normandie, Orléans-Tours, Reims, Rennes, Strasbourg.

Clermont, Montpellier, Paris, Toulouse, Versailles.

|                          | Zone A                                                  | Zone B                                             | Zone C                                       | Corse |
|--------------------------|---------------------------------------------------------|----------------------------------------------------|----------------------------------------------|-------|
| Rentrée des élèves       | Mardi 1 <sup>er</sup> septembre 2026                    | Mardi 1 <sup>er</sup> septembre 2026               | Mardi 1 <sup>er</sup> septembre 2026         | NC*   |
| Vacances de la Toussaint |                                                         | Du samedi 17 octobre au lundi 2 novembre 2026      |                                              |       |
| Vacances de Noël         |                                                         | Du samedi 19 décembre 2026 au lundi 4 janvier 2027 |                                              |       |
| Vacances d'hiver         | Du samedi 13 février au lundi 1 <sup>er</sup> mars 2027 | Du samedi 20 février au lundi 8 mars 2027          | Du samedi 6 février au lundi 22 février 2027 | NC*   |
| Vacances de printemps    | Du samedi 10 avril au lundi 26 avril 2027               | Du samedi 17 avril au lundi 3 mai 2027             | Du samedi 3 avril au lundi 19 avril 2027     | NC*   |
| Vacances d'été           |                                                         | Samedi 3 juillet 2027                              |                                              |       |

\*Non communiqué.  
Les vacances débutent les jours indiqués, après les cours. Pour les élèves qui n'ont pas cours le samedi, les vacances débutent le vendredi après les cours. Les cours reprennent le matin des jours indiqués.

**A noter**

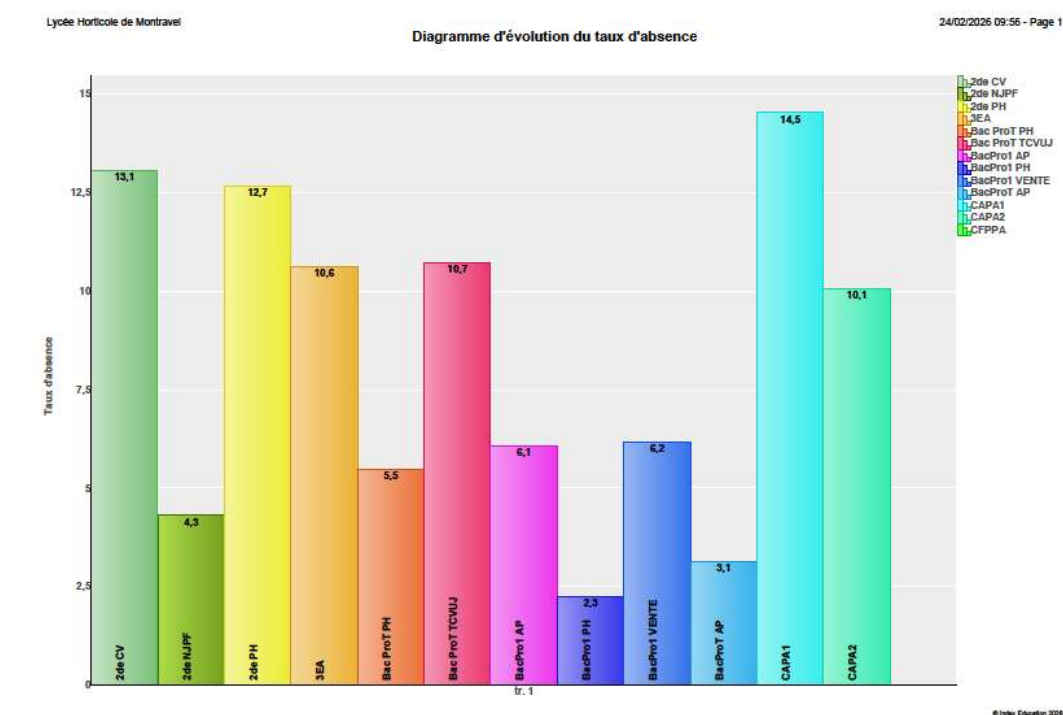
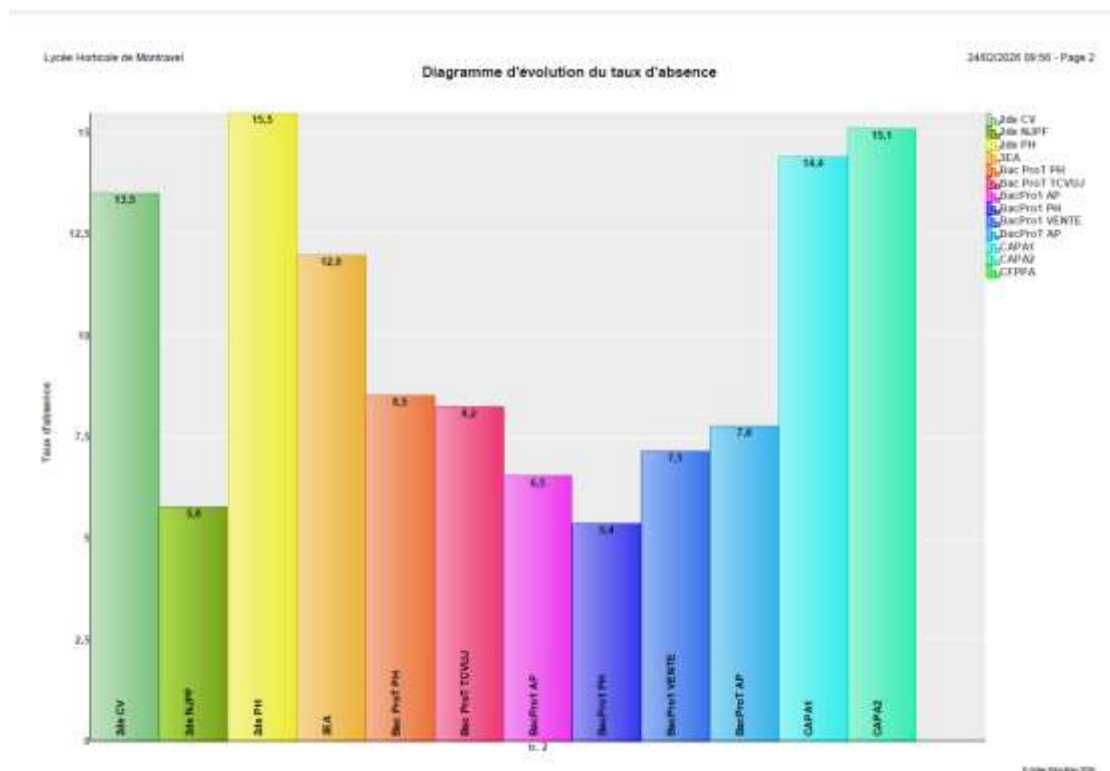
Dans les zones A, B et C, les élèves n'auront pas classe le vendredi 7 mai 2027.

Retrouvez le calendrier scolaire de votre département sur le simulateur de Service-Public.fr.

 **Service Public**

## 2.1 RAPPORT DU CONSEILLER PRINCIPAL D'ÉDUCATION

### 2.1.1 Analyse de l'évolution du taux d'absentéisme



L'analyse des données relatives au taux d'absentéisme met en évidence un niveau globalement élevé dès le premier trimestre, suivi d'une augmentation notable au deuxième trimestre pour la majorité des classes.

#### 2.1.1.1 Situation au premier trimestre

Au premier trimestre, plusieurs classes présentent des taux d'absence significatifs, supérieurs ou proches de 10 %. Les niveaux les plus élevés sont observés en CAPA1 (14,5 %), en classe de 2de CV (13,1 %) et de 2de PH (12,7 %), ainsi qu'en 3EA (10,6 %) et en Bac Pro Terminale AP (10,1 %).

À l'inverse, certaines classes affichent un absentéisme nettement plus faible, notamment Bac Pro 1re AP (2,3 %), CAPA2 (3,1 %) et 2de NJPF (4,3 %).

Globalement, les classes de début de cycle (seconde) et les formations CAPA apparaissent particulièrement exposées dès cette période.

#### 2.1.1.2 Situation au deuxième trimestre

Au deuxième trimestre, une augmentation des absences est constatée dans la majorité des classes. Plusieurs d'entre elles atteignent ou dépassent le seuil de 14 %, notamment 2de PH (15,5 %), CAPA2 (15,1 %), CAPA1 (14,4 %) et 2de CV (13,5 %). La classe de 3EA présente également un taux élevé (12,0 %).

Les classes les moins touchées enregistrent néanmoins des taux supérieurs à 5 %, ce qui demeure notable. C'est le cas notamment de 2de NJPF (5,8 %), Bac Pro 1re PH (5,4 %) et Bac Pro Terminale PH (6,5 %).

#### 2.1.1.3 Évolution entre les deux trimestres

La comparaison entre les deux périodes met en évidence une dégradation globale de la situation.

Certaines classes connaissent une augmentation particulièrement marquée. La plus significative concerne CAPA2, dont le taux passe de 3,1 % à 15,1 %. Une hausse importante est également observée en 2de PH (12,7 % à 15,5 %).

D'autres classes maintiennent un niveau d'absentéisme élevé sans amélioration notable, comme CAPA1 (14,5 % à 14,4 %) et 2de CV (13,1 % à 13,5 %).

Quelques groupes présentent une relative stabilité, avec des variations limitées, notamment 2de NJPF et Bac Pro Terminale PH.

Ces chiffres sont à ponctuer avec plusieurs situations individuelles d'absentéisme et de décrochage scolaire :

- 1 en CAPA1
- 1 en CAPA2 (depuis le début du second trimestre)
- 2 en 2PH
- 3 en 2CV
- 1 en 3EA

- 1 en TermAP

Ces situations ont amené à plusieurs mesures de la part du service vie scolaires :

- Rédaction d'une Information Préoccupante
- La rédaction d'un dossier d'absentéisme
- Mise en place de la MLDS pour deux élèves
- Des rencontres avec les familles pour travailler l'orientation
- Des courriers aux familles pour rappeler les obligations de scolarisation
- Des rencontres avec les services éducatifs d'accompagnement
- Une réorientation dans une filière plus adaptée
- Une démission

#### 2.1.1.4 Analyse par niveau de formation

Les données mettent en évidence une vulnérabilité particulière des classes de seconde et des formations CAPA, qui concentrent les taux d'absence les plus élevés et les progressions les plus importantes. Le travail effectué entre les PP et la Vie scolaire permet d'appréhender les situations individuelles et d'y apporter des solutions rapidement.

La réaction des services sociaux du département permet aussi une bonne prise en charge des élèves absents.

Le nouveau partenariat mis en place avec la MLDS est bénéfique dans la mise en place de mesures d'accompagnement dans le cadre du décrochage scolaire.

La majorité des élèves absents en cours présentent un désintérêt important pour leur filière, il faut donc trouver d'autres leviers que la motivation pour les aider à rester en cours.

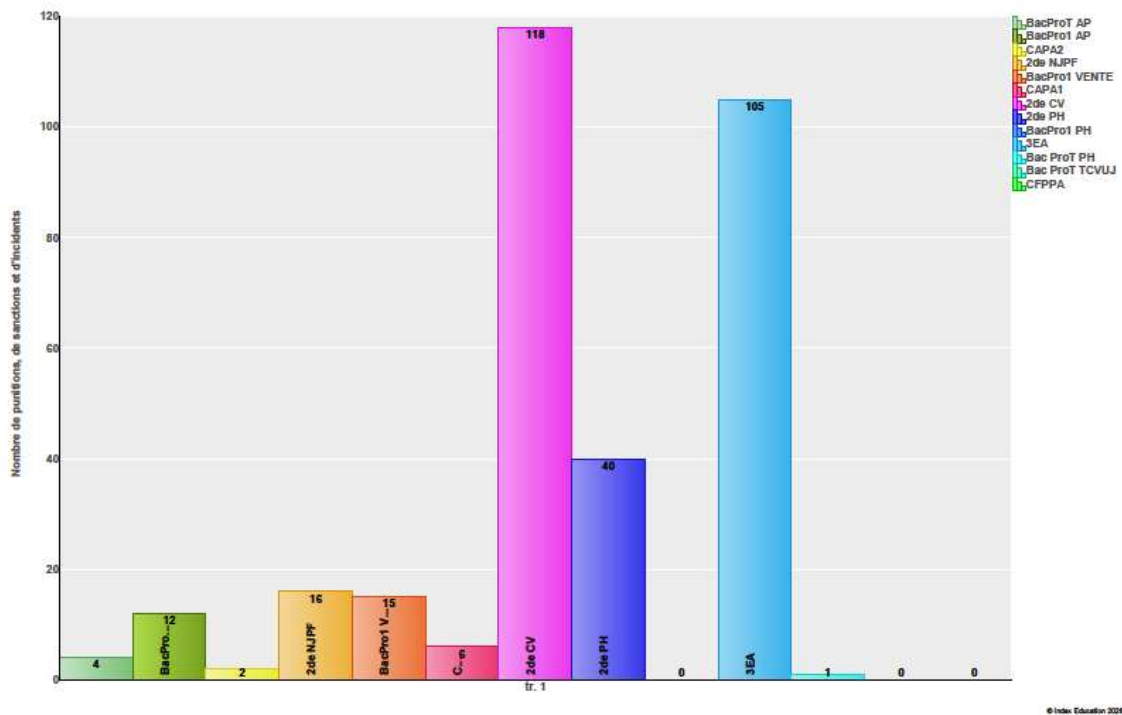
Les classes de première et terminale professionnelle apparaissent globalement moins touchées.

## 2.1.2 Analyse de l'évolution du nombre d'incidents

Lycée Horticole de Montravel

Diagramme d'évolution du nombre de punitions et sanctions

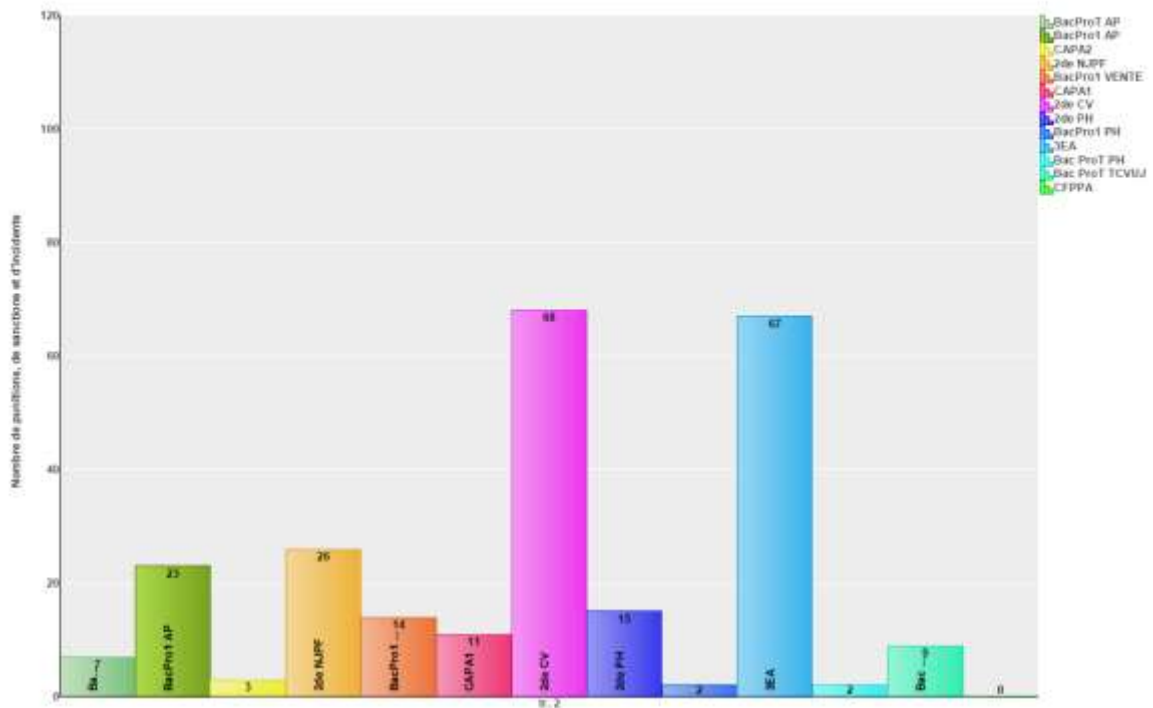
24/02/2026 10:00 - Page 1



Lycée Horticole de Montravel

Diagramme d'évolution du nombre de punitions et sanctions

24/02/2026 10:00 - Page 2



L'analyse des données relatives aux incidents met en évidence à la fois des disparités importantes entre les classes et une concentration des faits autour de certains types de comportements.

- **Situation au premier trimestre**

Au premier trimestre, plusieurs classes présentent un volume d'incidents particulièrement élevé. Les niveaux les plus importants sont observés en 2de CV (118 incidents) et en 3EA (105 incidents), très au-dessus des autres groupes. La classe de 2PH (40 incidents) se situe également à un niveau notable.

D'autres classes présentent un nombre d'incidents plus modéré, notamment Bac pro 1CPH-Vente (15 incidents), 2 NJPF (16 incidents) et CAPA1 (6 incidents), tandis que certaines formations enregistrent peu ou pas d'événements.

Ces données traduisent une forte concentration des difficultés disciplinaires dans un nombre restreint de classes, principalement en début de cycle.

- **Situation au deuxième trimestre**

Au deuxième trimestre, l'évolution est contrastée selon les groupes.

Une diminution significative est observée dans certaines classes initialement très exposées, notamment 2de CV (68 incidents) et 3 EA (67 incidents), bien que ces niveaux demeurent élevés.

À l'inverse, certaines classes connaissent une augmentation, en particulier 2de NJPF, dont le nombre d'incidents passe à 26.

Globalement, si une amélioration apparaît dans les classes les plus problématiques, la situation reste hétérogène.

### 2.1.2.1 Analyse des motifs d'incidents sur l'ensemble de l'année

L'analyse annuelle des motifs, portant sur un total de 777 incidents, montre une prédominance très nette des comportements liés au fonctionnement ordinaire de la classe plutôt que des actes de violence grave.

Les motifs les plus fréquents sont :

- **Comportement (29,54 %)**
- **Comportement irrespectueux (21,34 %)**
- **Manque de travail (6,45 %)**
- **Dissipation (4,22 %)**
- **Insolence (3,28 %)**
- **Dort en cours (3,63 %)**
- **Retard (2,46 %)**
- **Utilisation du téléphone portable (2,46 %)**
- **Travail non fait (2,11 %)**
- **Dégradation de matériel (2,11 %)**

Ces éléments indiquent que l'essentiel des incidents relève :

- De difficultés comportementales,
- D'un manque d'engagement scolaire,
- De perturbations du déroulement des cours,
- D'un rapport à l'autorité parfois problématique.

Les actes de violence verbale ou physique, les dégradations graves ou les infractions majeures apparaissent quantitativement marginales.

De nombreux autres motifs existent mais restent très minoritaires (vols, harcèlement, intrusion, menaces, non-respect des règles spécifiques, etc.), témoignant d'une diversité de situations sans caractère massif.

Les données suggèrent que les incidents relèvent principalement d'un climat de classe perturbé plutôt que d'une violence structurelle. De plus, les incidents se concentrent sur une minorité d'élève.

Les classes de seconde et de 3<sup>ème</sup> apparaissent particulièrement exposées, ce qui peut s'expliquer par :

- Les difficultés d'adaptation au cadre du lycée,
- L'hétérogénéité des parcours scolaires antérieurs,
- Les difficultés d'orientation
- Des problématiques d'engagement dans la formation.

L'établissement présente une concentration des incidents dans quelques classes, principalement en début de cycle, avec une amélioration partielle entre les deux premiers trimestres pour les groupes les plus touchés.

L'analyse des motifs montre que la majorité des incidents relève de comportements perturbateurs ordinaires et d'un manque d'investissement scolaire plutôt que d'actes graves.

Ces constats invitent à poursuivre les actions éducatives et préventives visant :

- L'amélioration du climat de classe,
- Le renforcement du respect des règles,
- L'accompagnement de l'engagement scolaire,
- L'attention particulière portée aux classes de seconde.

### **2.1.3 Actions éducatives et moyens mis en place**

Face aux nombres importants d'incidents au 1<sup>er</sup> trimestre dans 3 classes (2CV, 3EA et 2PH), la vie scolaire et l'équipe pédagogique ont engagé rapidement des moyens et mis en place des actions éducatives de diverses sortes.

Pour commencer, le CPE et le PP ont effectué des entretiens avec les parents des élèves concernés. Pour la classe de seconde CV, une réunion de classe avec les responsables légaux a été mise en place dès la première quinzaine de septembre.

Durant le premier trimestre, plusieurs réunions avec les équipes pédagogiques ont été mise en place pour mettre en place des procédures très spécifiques liées aux problématiques de ces trois

classes (plan de classe, harmonisation des pratiques en terme de punitions, procédures de sortie de cours en cas de besoin, changement de salle, intervention de la direction...).

Des commissions éducatives ont eu lieu, ainsi que la mise en place de contrat d'engagement sur les deux premiers trimestres en réponse à des comportements irrespectueux, des absences, un manque de travail.

| Classes          | Élèves           | Né(e) le | Sexe | Régimes | Commissions          |                      |
|------------------|------------------|----------|------|---------|----------------------|----------------------|
|                  |                  |          |      |         | Commission éducative | Contrat d'engagement |
| 2de CV           | 7 élèves         |          |      |         | 6                    | 1                    |
| 3EA              | 1 élèves         |          |      |         | 1                    | -                    |
| BacPro1 AP       | 2 élèves         |          |      |         | 2                    | -                    |
| <b>3 classes</b> | <b>10 élèves</b> |          |      |         | <b>9</b>             | <b>1</b>             |

Des réponses éducatives variées et adaptées à chaque élève ont été mis en place (Fiche de suivi, Lettre d'excuse, EDT aménagé, Heures d'individualisation, Mise en place d'ESS...)

Malgré ces dispositions et actions éducatives, plusieurs procédures disciplinaires ont été mises en place à l'encontre de plusieurs élèves (cf tableau ci-dessous), allant jusqu'à l'exclusion définitive de l'établissement.

| Classes        | Avertissement | Blâme       | Exclusion temporaire de l'établissement | Exclusion temporaire de la classe | Exclusion définitive | Mesure de responsabilisation | Mesure conservatoire | Exp.     | Nb élèves |
|----------------|---------------|-------------|-----------------------------------------|-----------------------------------|----------------------|------------------------------|----------------------|----------|-----------|
| 2de CV         | 2 (28,57%)    |             | 3 (42,86%)                              |                                   | 3 (42,86%)           |                              | 1 (14,29%)           |          | 9         |
| 2de NUPF       |               |             |                                         |                                   |                      |                              |                      |          |           |
| 2de PH         |               |             |                                         |                                   | 2 (28,57%)           |                              |                      |          | 2         |
| 3EA            |               |             | 2 (40,00%)                              | 1 (100,00%)                       | 3 (75,00%)           |                              | 1 (50,00%)           |          | 4         |
| Bac Pro1 PH    |               |             |                                         |                                   |                      |                              |                      |          |           |
| Bac Pro1 TCULJ | 1 (14,29%)    |             |                                         |                                   |                      |                              |                      |          | 1         |
| BacPro1 AP     |               |             |                                         |                                   |                      |                              |                      |          |           |
| BacPro1 PH     | 1 (14,29%)    |             |                                         |                                   |                      |                              |                      |          | 1         |
| BacPro1 VENTE  | 1 (14,29%)    |             |                                         |                                   |                      |                              |                      |          | 1         |
| BacPro1 TAP    | 2 (28,57%)    |             |                                         |                                   |                      |                              |                      |          | 2         |
| CAPA1          |               | 1 (100,00%) |                                         |                                   |                      |                              |                      |          | 1         |
| CAPA2          |               |             |                                         |                                   |                      |                              |                      |          |           |
| <b>Total</b>   | <b>7</b>      | <b>1</b>    | <b>5</b>                                | <b>1</b>                          | <b>6</b>             | <b>-</b>                     | <b>2</b>             | <b>-</b> | <b>19</b> |

## 3 PREPARATION RENTREE SCOLAIRE 2026

### 3.1 CARTE DE FORMATIONS

La carte des formations s'inscrit dans la continuité de l'année scolaire 2025-2026.

#### 3.1.1 3ème de l'Enseignement Agricole – Ouverture RS 2025

L'accès de la classe de 3ème de l'enseignement agricole est possible pour tout élève issu de la classe de 4ème.

##### 3.1.1.1 Choix des Enseignements Pratiques interdisciplinaires (EPI)

Le niveau d'exigence et le choix de l'approfondissement pédagogique sont à considérer **comme des repères de progressivité**. Les Enseignements Pratiques interdisciplinaires (EPI) adoptés pour l'année 24-25 seront reconduits :

Accueil vente

Les végétaux cultivés  
La transition agro-écologique et le développement durable

### 3.1.1.2 Stage en entreprise

4 semaines de stage individuel en entreprise sur la scolarité seront proposés (+1 semaine par rapport à l'année 2024-2025).

### 3.1.1.3 Affectation et admission

Le parcours de formation 3<sup>ème</sup> de l'EA du Campus Montravel intègre la Commission d'affectation départementale des 3<sup>ème</sup> Prépa métiers.

Cette commission affecte les dossiers avec des concertations entre acteurs de l'EN (CIO, Principaux de collèges, IEN IO). Les dossiers sont établis par les parents et le collège et transmis au CIO (Clapier pour le campus montravel)

La Commission est programmée en mai

## 3.1.2 . CQP AGENT en productions fruitières – Ouverture RS 2026



Les exploitations arboricoles de la Région Auvergne Rhône-Alpes sont diversifiées par leur production et par leur système de commercialisation (de la logistique d'expédition à la commercialisation). Les saisonniers sont amenés à réaliser des tâches spécifiques mais pour certains d'entre eux la polyvalence est de mise. Il y a toujours un fort besoin de main d'oeuvre en arboriculture (enquête Besoins en

Main-d'oeuvre (BMO) de France Travail 2025). Le CQP Agent de Production Fruitière constitue un moyen majeur pour accompagner la montée en compétence des salariés agricoles en poste et de former les futurs salariés des entreprises locales. Ce CQP est un excellent moyen de répondre aux nombreuses sollicitations et offres d'emploi de personnels qualifiés que nous recevons des entreprises ou des groupements d'employeurs de nos départements. C'est aussi un élément de réponse aux besoins du territoire et de développement de la filière (modernisation techniques et culturelles, amélioration de la compétitivité, changement climatiques, enjeux écologiques et sociétaux,

Ainsi, dans le cadre de l'appel à manifestation d'intérêt lancé par OCAPAT en septembre 2025, une candidature fut déposée aux côtés de l'EPL du Valentin (26). La CPRE (Commission Paritaire Régionale pour l'Emploi) Auvergne-Rhône-Alpes a retenu cette candidature conjointe et habilite les 2 centres à déployer le CQP\* (Certificat de Qualification Professionnelle) Agent en productions fruitières sur notre territoire. Cette habilitation est valable du 15/12/2025 au 15/12/2027. Elle est renouvelable 1 fois maximum pour une durée de 2 ans en l'absence de décision de retrait, de suspension de l'habilitation ou de renouvellement du référentiel.

La CPRE Auvergne-Rhône-Alpes est l'instance paritaire incontournable pour la mise en œuvre des CQP de la branche agricole et du paysage. C'est elle qui donne l'autorisation d'ouverture en région et qui est responsable de la certification, par délégation de la CPNE.

Blocs de compétences :

- Bloc 1 (140 à 175h) : Réaliser les travaux manuels de taille, protection et récolte des arbres fruitiers
- Bloc 2 (39 à 56h) : Réaliser les travaux mécanisés de conduite du verger
- Bloc 3 (21 à 35h) : Accompagner une équipe d'agents ou de saisonniers en agriculture
- Bloc optionnel : Organiser et assurer la maintenance de 1er niveau des matériels et équipements

Pour entrer en formation au CQP, le candidat doit pouvoir justifier d'une expérience professionnelle en travaux en productions végétales (récolte ou taille ou travaux en vert...).

<https://cqp.ocapiat.fr/certificat/cqp-agent-en-productions-fruities/>

\* Un certificat de qualification professionnelle (CQP) est une certification créée et délivrée par une branche professionnelle qui atteste de la maîtrise de compétences liées à un métier.

### **3.1.3 CAP Fleuriste FOAD - Fermeture**

Après expertise, la direction a acté de ne pas ouvrir pour la prochaine année scolaire 2026/2027 le CAP Fleuriste en 100% FOAD. L'information a été partagée aux équipes lors de la réunion de filière fleuriste en février.

Malgré le travail d'ingénierie déployé en 2024 par la Cellule Vertuel et les équipes de Montravel et en dépit de la qualité de la formation et des résultats aux examens (100%), en 2 années le modèle proposé n'a pas trouvé son public (4 stagiaires en 2024/2025, 5 stagiaires en 2025/2026) ne permettant pas une viabilité financière durable.

Les prospects sont/seront dirigés vers notre CAP fleuriste hybride dans l'éventualité où cette modalité puisse leur convenir.

### **3.1.4 Habilitation de parcours – voie de l'apprentissage**

La réforme du lycée professionnel vise à lutter contre le décrochage scolaire, améliorer la réussite aux examens et dans les poursuites d'études, améliorer l'insertion professionnelle immédiate des lycéens qui le souhaitent.

La carte de formation en place sur le campus Montravel permet de choisir, à l'issue de la classe de 2de, la voie de l'apprentissage pour les options du Baccalauréat Professionnel Conduite de Productions Horticoles et technicien Conseil univers du jardin et aménagements paysagers.

### 3.2 CALENDRIER DES STAGES

Les périodes de formation en milieu professionnel font partie intégrante de la formation : elles sont des occasions privilégiées de préciser le projet professionnel des élèves et elles sont un facteur déterminant de leur insertion professionnelle.

L'intérêt et l'efficacité des périodes de formation en milieu professionnel impliquent que les équipes pédagogiques mettent en place un accompagnement des élèves, incluant la préparation, le suivi et l'exploitation pédagogique de ces périodes.

*« Les périodes de formation en milieu professionnel [...] correspondent à des périodes temporaires de mise en situation en milieu professionnel au cours desquelles l'élève [...] acquiert des compétences professionnelles et met en œuvre les acquis de sa formation en vue de l'obtention d'un diplôme ou d'une certification et de favoriser son insertion professionnelle. Le stagiaire se voit confier une ou des missions conformes au projet pédagogique défini par son établissement d'enseignement et approuvées par l'organisme d'accueil. »*

Les périodes de formation en milieu professionnel (PFMP) en CAP et en baccalauréat professionnel impliquent un rapport particulier avec l'entreprise. L'élève n'y applique pas seulement ce qu'il a appris au lycée, l'entreprise est le lieu où il acquiert certaines compétences professionnelles définies dans le diplôme qui ne peuvent être obtenues qu'au contact de la réalité professionnelle.

Pour le CAP et le baccalauréat professionnel, ces périodes sont obligatoires et évaluées.

La durée globale des périodes de formation en milieu professionnel est fixée par l'arrêté de création du diplôme.

La répartition de ces périodes dans le calendrier scolaire au cours du cursus de formation est de la responsabilité des établissements scolaires, en fonction des contraintes pédagogiques et économiques locales. Les établissements peuvent aussi moduler le nombre de semaines de PFMP pour chaque année, dans le respect de la durée totale sur le cycle prévue pour chaque spécialité.

Les périodes de stage pour la formation 3<sup>ème</sup> de l'EA sont identifiées comme stage d'observations.

La proposition du calendrier suivant sera proposée en délibération au Conseil d'administration.

CAMPUS MONTRAVEL

Projet - Synoptique  
des parcours de formation

| Année scolaire 2026-2027 |            |                |            |            |            |        |             |            |                   |                                 |            |          |             |            |
|--------------------------|------------|----------------|------------|------------|------------|--------|-------------|------------|-------------------|---------------------------------|------------|----------|-------------|------------|
|                          |            |                | 3ème EA    | CAP MA     |            | 2de RH | BAC Pro C/P |            | 2de Conseil-Vente | BAC Pro TCV univers. Jardinerie |            | 2de NUPP | BAC Pro A/P |            |
|                          | Semaines   | H. de p. / sem |            | 1ère année | 2ème année |        | 1ère année  | 2ème année |                   | 1ère année                      | 2ème année |          | 1ère année  | 2ème année |
| 35                       | 24/8/2026  | 35             |            |            |            |        |             |            |                   |                                 |            |          |             |            |
| 36                       | 31/8/2026  | 36             |            |            |            |        |             |            |                   |                                 |            |          |             |            |
| 37                       | 7/9/2026   | 36             |            |            |            |        |             |            |                   |                                 |            |          |             |            |
| 38                       | 14/9/2026  | 36             |            | S          |            |        |             |            |                   |                                 |            |          |             |            |
| 39                       | 21/9/2026  | 36             |            | S          |            |        |             |            |                   |                                 |            |          |             |            |
| 40                       | 28/9/2026  | 36             |            | S          |            |        |             |            |                   |                                 |            |          |             |            |
| 41                       | 5/10/2026  | 36             |            |            |            |        |             |            |                   |                                 |            |          | S           |            |
| 42                       | 12/10/2026 | 36             |            |            |            |        |             |            |                   |                                 |            | S        | S           |            |
| 43                       | 19/10/2026 | 36             |            |            |            |        | S           |            |                   |                                 | S          | S        | S           |            |
| 44                       | 26/10/2026 | 36             |            |            |            |        |             |            |                   |                                 |            |          |             | S          |
| 45                       | 2/11/2026  | 36             |            |            |            |        |             |            |                   |                                 |            |          |             | S          |
| 46                       | 9/11/2026  | 36             |            |            |            |        |             |            |                   |                                 |            |          |             | S          |
| 47                       | 16/11/2026 | 36             |            |            |            |        |             |            |                   |                                 |            |          |             | S          |
| 48                       | 23/11/2026 | 36             |            |            |            |        |             |            |                   |                                 |            |          |             |            |
| 49                       | 30/11/2026 | 36             |            |            |            |        |             |            |                   |                                 |            |          |             |            |
| 50                       | 7/12/2026  | 36             |            |            |            |        |             |            |                   |                                 |            |          |             |            |
| 51                       | 14/12/2026 | 36             | S          |            |            |        |             | S          |                   |                                 |            |          |             |            |
| 52                       | 21/12/2026 | 36             |            |            |            |        |             | S          |                   |                                 |            |          |             |            |
| 53                       | 28/12/2026 | 36             |            |            |            |        |             |            |                   |                                 |            |          |             |            |
| 1                        | 4/1/2027   | 36             |            |            |            |        |             |            |                   |                                 |            |          |             |            |
| 2                        | 11/1/2027  | 36             |            |            |            |        |             |            |                   |                                 |            |          |             |            |
| 3                        | 18/1/2027  | 36             |            |            |            |        |             |            |                   |                                 |            |          |             |            |
| 4                        | 25/1/2027  | 36             | S          |            |            |        |             |            |                   |                                 |            |          |             |            |
| 5                        | 1/2/2027   | 36             |            |            |            |        |             |            |                   |                                 |            |          |             |            |
| 6                        | 8/2/2027   | 36             |            |            |            | S      |             |            |                   |                                 |            |          |             |            |
| 7                        | 15/2/2027  | 36             |            |            |            | S      |             |            |                   |                                 |            |          |             |            |
| 8                        | 22/2/2027  | 36             |            | S          |            |        | S           |            |                   |                                 | S          |          | S           |            |
| 9                        | 1/3/2027   | 36             |            | S          |            |        | S           |            |                   |                                 | S          |          | S           |            |
| 10                       | 8/3/2027   | 36             |            | S          |            |        |             |            |                   |                                 |            |          | S           | S          |
| 11                       | 15/3/2027  | 36             | S          | S          |            |        |             |            |                   |                                 |            |          |             | S          |
| 12                       | 22/3/2027  | 36             |            | S          |            |        |             |            |                   |                                 |            |          |             |            |
| 13                       | 29/3/2027  | 36             |            | S          |            |        |             |            |                   |                                 |            |          |             |            |
| 14                       | 5/4/2027   | 36             |            |            |            |        |             |            |                   |                                 |            |          |             |            |
| 15                       | 12/4/2027  | 36             |            |            |            |        | S           |            |                   | S                               |            |          |             |            |
| 16                       | 19/4/2027  | 36             |            |            |            | S      |             |            | S                 |                                 |            | S        |             |            |
| 17                       | 26/4/2027  | 36             |            |            |            | S      |             |            | S                 |                                 |            | S        |             |            |
| 18                       | 3/5/2027   | 36             |            |            |            |        |             |            |                   |                                 |            |          |             |            |
| 19                       | 10/5/2027  | 36             | S          |            |            |        |             |            |                   |                                 |            |          |             |            |
| 20                       | 17/5/2027  | 36             |            |            |            |        |             |            |                   |                                 |            |          |             |            |
| 21                       | 24/5/2027  | 36             |            | S          |            |        |             |            |                   |                                 |            |          |             |            |
| 22                       | 31/5/2027  | 36             |            | S          |            |        |             |            |                   |                                 |            |          |             |            |
| 23                       | 7/6/2027   | 36             |            | S          |            |        |             |            |                   |                                 |            |          |             |            |
| 24                       | 14/6/2027  | 36             |            | S          |            |        |             |            |                   |                                 |            |          | S           |            |
| 25                       | 21/6/2027  | 36             |            |            |            |        | S           |            |                   | S                               |            |          | S           |            |
| 26                       | 28/6/2027  | 36             |            |            |            | S      | S           |            | S                 | S                               |            | S        | S           |            |
| 27                       | 5/7/2027   | 36             |            |            |            |        |             |            |                   |                                 |            | S        | S           |            |
| Nombre de semaines       |            |                | 4          | 7          | 5          | 3      | 7           | 4          | 3                 | 7                               | 4          | 3        | 7           | 5          |
| 154 ?                    |            |                | 0          | 0          | 1          | 2      | 2           | 2          | 2                 | 2                               | 4          | 3        | 3           | 1          |
|                          |            |                | 4          | 7          | 6          | 5      | 9           | 6          | 5                 | 9                               | 8          | 6        | 10          | 6          |
| PLANNING                 |            |                | 4          | 7          | 6          | 5      | 9           | 6          | 5                 | 9                               | 8          | 6        | 10          | 6          |
| Mise à jour le :         |            |                | 24/02/2026 |            |            |        |             |            |                   |                                 |            |          |             |            |

### 3.3 CALENDRIER DES FORMATIONS & HABILITATIONS

#### 3.4 PROJET VIE AU CAMPUS

Dans le cadre de la circulaire DGER/POFEGTP/C2002-2013 du 17 DECEMBRE 2002, chaque établissement doit se munir d'un projet de vie scolaire en lien avec le projet d'établissement.

Le présent projet vie scolaire s'inscrit dans le cadre du projet d'établissement, qui définit les orientations stratégiques et éducatives partagées par l'ensemble de la communauté scolaire. Celui-ci s'articule autour de trois axes

- Axe 1 : Garantir un climat scolaire favorable à la réussite et au bien-être des apprenants
- Axe 2 : Apprendre à apprendre
- Axe 3 : Le service vie scolaire pour la vie du campus

Le projet vie scolaire constitue une déclinaison opérationnelle de ces orientations. Il précise les objectifs, les modalités d'action et les priorités du service vie scolaire afin de contribuer pleinement à la réussite des apprenants, à la qualité du climat scolaire et à la cohérence éducative de l'établissement.

## 4 APPROCHE FINANCIERE

---

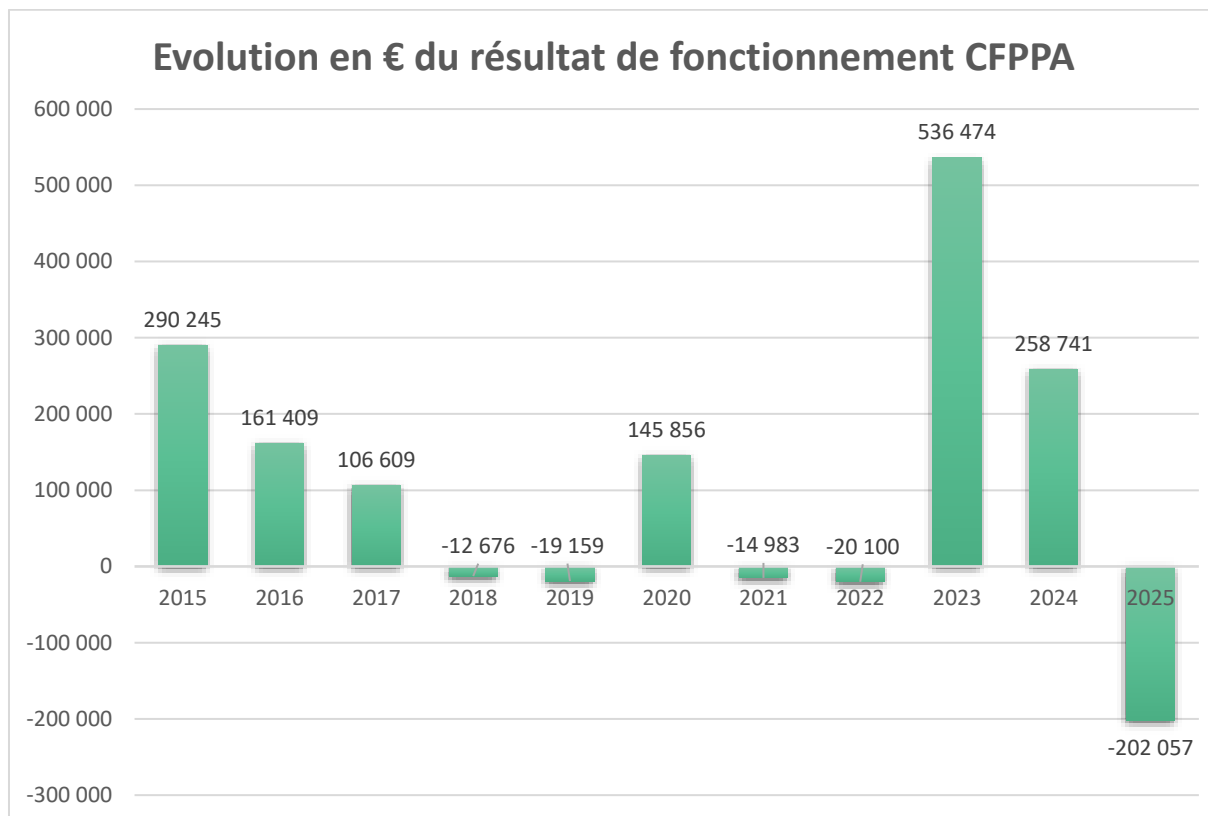
On notera une correction du « Compte Financier 2025 corrigé ». Les échanges internes (mise à disposition des personnel et matériel entre centres constitutifs), n'ayant pu être comptabilisés totalement. Afin de présenter une situation la plus fidèle l'analyse portera sur le Compte Financier 2025 corrigé

### 4.1 VOIE SCOLAIRE – LYCEE (CENTRE 01)

### 4.2 VOIE DE L'APPRENTISSAGE ET DE LA FORMATION CONTINUE (CENTRE 03)

#### 4.2.1 Résultat de fonctionnement

| Compte de résultat 2025              |                       |
|--------------------------------------|-----------------------|
| Classe 7 - fonctionnement / produits | 2 477 784,60 €        |
| Classe 6 - fonctionnement / charges  | 2 679 842,14 €        |
| <b>Résultat de fonctionnement</b>    | <b>- 202 057,54 €</b> |



Le résultat de fonctionnement du CFPPA enregistre une très nette détérioration par rapport aux exercices 2023 et 2024. Une analyse plus fine s'impose pour apprécier le contexte de ce résultat.

Pour rappel, les résultats des exercices 2023 et 2024 étaient impactés par des produits perçus relevant d'exercice antérieurs (notamment 2020, 2021 et 2022).

L'analyse de l'exercice comptable 2025 englobe les années scolaires 2024/2025 (2/3) et 2025/2026 (1/3).

## 4.2.2 Résultat par grandes lignes de compte

| n° cptes | libellé du compte                          | CPTE FI 2022<br>Exécution au<br>31/12/2022 | CPTE FI 2023<br>Exécution au<br>31/12/2023 | CPTE FI 2024<br>Exécution au<br>31/12/2024 | CPTE FI 2025<br>CORRIGÉ |
|----------|--------------------------------------------|--------------------------------------------|--------------------------------------------|--------------------------------------------|-------------------------|
| 60       | ACHATS                                     | 163 423,39                                 | 202 665,56                                 | 237 226,89                                 | 245 722,54              |
| 61       | SERVICES EXTERIEURS                        | 321 026,73                                 | 272 998,85                                 | 262 397,18                                 | 222 075,51              |
| 62       | ECHANGES EXTERIEURS                        | 60 874,75                                  | 52 177,05                                  | 99 421,31                                  | 97 465,06               |
| 63       | impot                                      | 35 201,85                                  | 41 049,51                                  | 49 456,79                                  | 56 092,50               |
| 64       | CHARGES DU PERSONNEL                       | 1 348 623,17                               | 1 524 918,46                               | 1 764 108,94                               | 1 837 585,83            |
| 65       | AUTRES CHARGES DE GESTION COURANT          | 44 714,49                                  | 53 938,43                                  | 159 496,71                                 | 160 921,66              |
| 68       | DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS               | 31 912,12                                  | 45 399,16                                  | 43 632,25                                  | 59 979,04               |
| 6.       | TOTAL                                      | 2 005 776,50                               | 2 193 147,02                               | 2 615 740,07                               | 2 679 842,14            |
| 70       | VENTES                                     | 1 460 299,94                               | 2 243 055,18                               | 2 600 779,25                               | 2 166 320,44            |
| 74       | SUBVENTIONS D'EXPLOITATION                 | 23 582,27                                  | 96 578,07                                  | 55 588,65                                  | 80 496,18               |
| 75       | AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANT         | 501 793,93                                 | 388 095,15                                 | 186 137,82                                 | 196 791,40              |
| 76       | PRODUITS FINANCIERS                        | -                                          | -                                          | 29 698,16                                  | 24 164,58               |
| 78       | REPRISES SUR AMORT ET PROVISIONS           | -                                          | 1 893,00                                   | 2 278,00                                   | 10 012,00               |
| 7.       | TOTAL                                      | 1 985 676,14                               | 2 729 621,40                               | 2 874 481,88                               | 2 477 784,60            |
|          | Résultat de fonctionnement                 | -20 100,36                                 | 536 474,38                                 | 258 741,81                                 | -202 057,54             |
| n° cptes | libellé du compte                          | CPTE FI 2022<br>Exécution au<br>31/12/2022 | CPTE FI 2023<br>Exécution au<br>31/12/2023 | CPTE FI 2024<br>Exécution au<br>31/12/2024 | CPTE FI 2025<br>CORRIGÉ |
| 2        | COMPTES D'IMMOBILISATIONS                  | 77 158,93                                  | 31 062,08                                  | 91 954,20                                  | 58 868,36               |
|          | INVESTISSEMENTS - RECETTES                 |                                            |                                            |                                            |                         |
| 1        | COMPTES DE CAPITAUX                        | 18 949,37                                  | -                                          | 21 685,00                                  | 31 291,30               |
|          | Résultat d'investissement                  | -58 209,56                                 | 31 062,08                                  | 70 269,20                                  | 27 577,06               |
|          | Résultat de l'exercice                     | -78 309,92                                 | 505 412,30                                 | 188 472,61                                 | 229 634,60              |
|          | Capacité ou insuffisance d'autofinancement | 11 811,76                                  | 579 980,54                                 | 306 423,90                                 | 152 090,50              |
|          | Evolution du fonds de roulement            | -46 397,80                                 | 548 918,46                                 | 236 154,70                                 | 179 667,56              |

Pour le CFPPA, l'impact est non négligeable avec un résultat de fonctionnement passant ainsi de - 253 400,79€ à -202 057,54€ soit un delta de 51 343, 25€.

### 4.2.2.1 Résultat comptes en 6 (charges) : 2 679 842, 14€

Les comptes en 6 observent une très légère hausse de + 2,45% par rapport à l'exercice 2024. Pour rappel, l'objectif fixé sur l'exercice 2025 consistait en une maîtrise des charges.

### Lignes de comptes en 60 ACHATS (+3,6%) : 245 722€

- Produits d'entretien : 3 781€ (-10%)
- L'analyse des charges liées aux fluides est à prendre avec un certain recul car des extournes\* peuvent intervenir et qu'au moment de la clôture comptable toutes les factures ne sont pas encore connues (d'où des estimations pratiquées). Les montants proviennent d'une ventilation de ces charges opérées entre les 3 centres constitutifs du Campus selon une clé de répartition.

Sur l'exercice 2025 : eau (+72%), gaz (-33%), électricité ( -7%).

\*Une extourne provient de certaines charges comptables enregistrées pendant un exercice mais qui ne concernent pas exclusivement celui-ci.

Moyenne des charges d'eau sur les 3 derniers exercices : 3 178€

Moyenne des charges de gaz sur les 3 derniers exercices : 9 265€

Moyenne des charges d'électricité sur les 3 derniers exercices : 21 304€

- Carburants/péage (véhicules de service) : 8 880 € (+22%)
- Fournitures d'entretien et petits équipements (matériaux entretien des salles : peinture, barillets, plomberie/robinetterie, ...) : 9 991€ (+111%) dont 2 078€ de conteneurs grillagés dans le cadre de l'évacuation et du rangement des matériaux utilisés en aménagements paysagers (pavés...) en lien avec le chantier du nouveau bâtiment, 2 180€ de boîtiers, câbles, cordons, sèche mains, suite entre autres à des dégradations/réparations, nettoyeur haute pression (+762€).
- Fournitures et matériels d'enseignement (matériel pédagogique, exemples : fournitures fleuriste ou paysagiste) :  
En hausse (+21%), 74 897€ en 2025 (représente 30% des achats) contre 61 966€ en 2024.  
Celle s'explique notamment via la politique insufflée par la direction de remise en état et de maintien à niveau du parc de matériel pédagogique.
- Dépenses liées à la bourse d'équipement : 81 510€ (+23%).  
Correspond aux frais de premier équipement pédagogique nécessaire à l'exécution de la formation des apprentis et l'achat de matériel informatique financés par les centres de formation d'apprentis puis pris en charge par les opérateurs de compétences (OPCO) dans la limite d'un plafond maximal de 500 € par apprenti. Il y a donc le pendant de ces charges dans les produits (comptes en 7).

L'augmentation s'explique par la hausse du nombre d'apprentis.

- Autres fournitures non stockées (fournitures de bureau, consommables informatiques, papier, cartouches imprimante, ordinateurs portables ...).  
En baisse (-43%) : 28 108€. En 2024, une politique dynamique d'investissements avait été engagée pour maintenir des conditions de travail optimales pour le personnel en termes d'équipements informatiques et de bureau : double écran, fauteuils, hauts parleurs salle de cours, ordinateurs, casque sans fil, armoires, bureaux...  
En 2025, cette politique s'est poursuivie de manière maîtrisée : téléphones portables pour les coordonnateurs de formation, EPI pour le personnel...

#### 4.2.2.2 Lignes de comptes en 61 SERVICES EXTERIEURS (-15%) : 222 075€

- Contrats de maintenance et vérifications obligatoires : Bureau Veritas, Veolia, Alpes Contrôles (VGP tombereau, Kubota), Desautel,...
- Sous-traitants et autres prestations hors vérifications et maintenance obligatoire : nettoyage des bureaux, sanitaires, vitreries (hors période présence personnel Région), frais de mandatement marchés publics,...
- Audit de surveillance Qualiopi (3 956€) réglé avant le service fait.
- Sous-traitance de formation 72 679€ (-4%) : certiphyto, certibiocide, échanges de personnels avec le Campus Agronova (14 280€ contre 10 560€ en 2024), Topographie BTS AP (6 201€).
- Echanges internes, appuis à d'autres centres constitutifs.
- CRIPT (Complexe Régional d'Information Pédagogique et Technique) : 32 980€  
EXPERTISE « APPRENTISSAGE » :

EXPERTISE « SYSTEMES D'INFORMATION FPCA » (Yparéo, Studéa, Hub3E, ...)  
SOLIDARITE INTER-EPLEFPA / OFA

- Location de matériel : 21 851€ (+113%) : si les charges de location de mini-pelles, broyeur, bennes, sont en baisse par rapport à 2024, la hausse s'explique par : location à l'exploitation des serres verre pour carrés/travaux pratiques aménagements paysagers (1 935 €), coûts pédagogiques exploitation (6 000 €), mise à disposition camion exploitation, tracteur Kubota, apprentie communication, ...
- Location préfabriqués : 18 956€ (stable).
- Travaux/réparations sur biens immobiliers 17 037 (+64%) : réparation minibus, contrôles techniques véhicules, pneus, ... Cette hausse s'explique notamment via la politique insufflée par la direction de remise en état et de maintien à niveau du parc de matériel pédagogique : réparation tronçonneuses/débroussailleuses, fuite dumper, réparations motoculteur, ...
- Assurances des biens : véhicules, remorques, engins, location.
- Documentation pédagogique (abonnements, ressources numériques) : 2 380€.

4.2.2.3 Lignes de comptes en 62 ECHANGES EXTERIEURS (-2%) : 97 465€

- Annonces/insertion journaux (publicité radio, journaux...) En hausse. 11 676€ en 2025, 7 795€ en 2024, 4 948€ en 2023, lié à la poursuite du renforcement de la communication : insertions publicitaires presse écrite, campagne d'affichage sur panneaux publicitaires, publications TikTok, prestataire CAP 100%FOAD (1560€)
- Catalogues et imprimés (plaquettes, papier entête, flyers, carte de visite) Stable. 5 748€
- Voyages pédagogiques : 8 992€ (-72%) Baisse s'expliquant principalement par l'absence de voyage d'études à l'étranger. Voyage d'étude CS CP, voyage d'étude CAP fleuriste Var, séjour d'intégration (1 938€), visites pédagogiques, sorties au cinéma Méliès.
- Transport collectif de personnes (gymnase, transports) : 6 081€ (-4%)
- Voyages/déplacements du personnel : 8 666€ (+14%)
- Formation continue du personnel : 1660€ (-83%). Seules les formations payantes se répercutent sur cette ligne de compte. Les formations proposées sans frais de pédagogie (DRAAF, FORMCO, etc) suivies par le personnel durant l'année 2025 n'impactent par conséquent pas cette ligne.
- Réception. En hausse : 12 076€ (+33%) : accueils café des réunions/séminaires reversés au lycée, séminaires d'équipe, repas journées Campus, achats denrées voyages d'étude, ...
- Abonnement de téléphone (standard + forfait mobiles), affranchissement, adhésions portées par le centre 01 Lycée et réparties entre centres suivant le protocole.

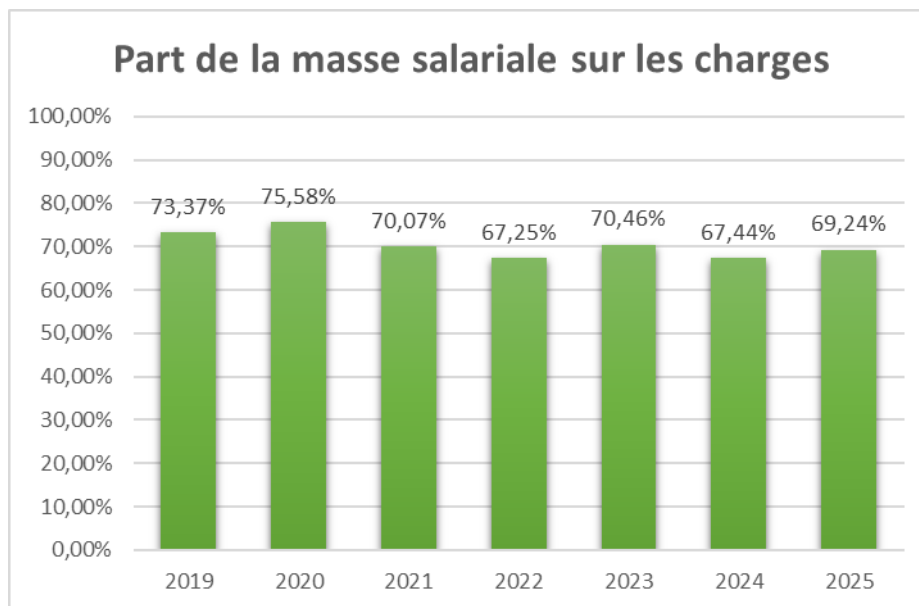
4.2.2.4 Lignes de comptes en 63 IMPOTS (+13%) : 56 092€

- Principalement taxes sur salaires. En hausse : 50 707€ en 2025, 48 729€ en 2024 contre 40 589€ en 2023.

#### 4.2.2.5 Lignes de comptes en 64 CHARGES DES PERSONNELS (+4%) : 1 837 585€

**Charges des personnels. Elles représentent 69% des charges totales. Cette proportion reste relativement stable ces dernières années (cf. graphique ci-dessous), le plafond préconisé par l'agence comptable étant de 65%.**

Ces charges incluent la sécurité sociale, la caisse de retraite IRCANTEC, la part complémentaire employeur (+ part employeur options PSC et prévoyance), les vacataires.



A ce jour (03/03/26), le CFPPA de Montravel compte en agents contractuels sur budget (ACB) :

29 formateurs  
12 personnels administratifs  
7 chargés de mission et d'ingénierie de formation  
2 assistants d'éducation  
0 personnel d'entretien  
1 technicien de maintenance

Soit 51 ACB.

La hausse plus faible des charges du personnel par rapport aux années précédentes trouve son explication sur plusieurs points :

- Stabilisation du nombre d'ACB (notamment du nombre de formateurs et d'administratifs)
- La revalorisation salariale de certains contrats a concerné 10 ACB. En 2023 et 2024, et suite aux nouvelles modalités de gestion des personnes, intégrant des matrices indiciaires plus avantageuses, l'ensemble des ACB avait bénéficié d'une revalorisation.

On notera, comme en 2024, sur cet exercice 2025 une moindre sollicitation des vacataires. En termes de charges : 20 551€ en 2025, 22 500€ en 2024, 37 152€ en 2023.

#### 4.2.2.6 Lignes de comptes en 65 AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE (+1%) : 160 921€

- Aides au permis des apprentis

- La restauration + l'hébergement (aides OPCO) reversés au lycée

Pour rappel, une très forte hausse de ce chapitre avait été enregistrée à partir de l'année 2024 en raison des charges liées à la restauration et l'hébergement intégrées les années précédentes sur une autre ligne de compte dans le cadre des échanges internes (Pour information : 46 apprentis internes en 2022/2023, 47 en 2023/2024, 53 en 2024/2025, 63 en 2025/2026).

Des charges relatives aux exercices antérieurs composent également ce chapitre.

## **Lignes de comptes en 68 DOTATIONS AMORTISSEMENTS : 59 979€**

La dotation aux amortissements consiste à inscrire en charge, chaque année, le montant équivalent à la perte de valeur d'un bien amortissable. Pour fixer ce montant, il convient de déterminer au préalable le taux et la durée d'amortissement. L'amortissement représente la perte de valeur d'un bien due à l'usure du temps ou l'obsolescence. Exemple de biens amortissables : constructions, agencements, matériels et outillages, matériels de transport, matériels de bureau et informatique, mobilier.

### **4.2.3 1.2.2 Résultat comptes en 7 (produits) : 2 477 784, 60€**

Les comptes en 7 observent une baisse de près de 14% (- 396 697€) par rapport à l'exercice 2024.

#### **4.2.3.1 Lignes de comptes en 70 VENTES (-16,7%) : 2 166 320€**

- Frais de formation des contrats d'apprentissage portés par notre OFA : 1 344 061€ en hausse et en corrélation avec l'augmentation de nos effectif d'apprentis.

Pour rappel, la répartition des versements annuels dus par l'OPCO au CFA/OFA pour la prise en charge des actions de formation par apprentissage est ventilé sur 40% le premier semestre puis 60% sur les autres trimestres et le solde (30%+20%+10%). La hausse de nos effectifs sur la rentrée 2025 devrait ainsi un peu plus impacter les produits de l'exercice 2026 sous réserve de maintien de ces effectifs.

De plus, cette même hausse des effectifs, à NPEC équivalents à ceux d'août 2023, aurait théoriquement conduit à près de 190 000€ de produits supplémentaires (ventilés sur les exercices 2025 et 2026). Toutefois, et comme évoqué lors du conseil de centre et de perfectionnement de novembre 2025, une baisse conséquente des NPEC a été enclenchée depuis septembre 2023 par France Compétences.

- Prestations de formation continue : en nette baisse aussi bien sur la formation courte que sur la formation longue :

- Formations courtes : 799 stagiaires en 2021/2022 à 591 stagiaires en 2024/2025.

Sur le Certiphyto, depuis avril 2024 la prorogation de la durée de la validation du certificat individuel tend à expliquer la baisse d'activité enregistrée sur les exercices 2024 et 2025. De plus, en interne et en équipe, un constat d'amélioration de l'efficacité des procédures afin de monter en puissance sur la commercialisation couplée à un développement du catalogue de formation a été identifié. Des actions sont en cours (expertise sur l'utilisation d'YPareo et d'HUB3E, réunions à venir entre les chargés d'ingénierie de formation et les chargés de mission afin d'affiner les besoins en formation continue des professionnels et collectivités sur le territoire, mise en place d'équipes projet).

- Formations longues : la baisse de l'activité, et par conséquent des produits, trouve des explications dans différents points :

- Marché France Travail National 100% FOAD :

Non attribution du lot CAP fleuriste (réponse du commanditaire en octobre 2024) qui générerait certaines années plus de 250 000€ de produits durant le marché 2020-2024.

Des produits issus de cette activité alimentaient encore l'exercice 2024 avant de progressivement s'éteindre sur l'exercice 2025 qui nous intéresse.

- Marché AFC (Action de Formation Conventionnée) France Travail région AURA au bénéfice des personnes à la recherche d'un emploi. Le CFPPA Montravel est positionné en tant que co-traitant sur 2 lots (Lot 53 : Production Agricole intégrant notamment le CAPa Jardinier Paysagiste et le lot 62 : Transition Ecologique intégrant une action en lien avec le titre APGVD.

A ce jour, France Travail n'a émis aucun Bon de Réservation de Session (BRS) à notre destination.

A titre d'information, les produits issus de France Travail générés par la dernière session 2024/2025 CAPA JP s'élevaient à 83 940€ ; auxquels s'ajoutaient les produits des formateurs de Montravel mis à disposition du Campus Agronova sur une action similaire.

Le Bon de Réservation de Session pour l'action l'APGVD en 2024 enregistrerait une enveloppe de 40 000€.

- En janvier, une note de cadrage de la Région précisait que les formations soutenues par le dispositif Formations Individuelles seraient en 2026 articulées autour de 2 axes uniquement : les formations aux métiers d'art et les formations de conducteurs de transport scolaire. Ainsi, les formations de notre carte ne seront plus concernées par ce dispositif.

Cette année scolaire, ce dispositif permet le financement de 2 stagiaires CAPA MA, 3 CAPA JP et 4 BP RP LFPP soit un total de 64 670€.

Dans ce contexte, le marché Région Personnes sous Main de Justice (2025-2028) dont le CFPPA Montravel est mandataire apparaît comme une action « refuge ». Les formations dispensées à la Maison d'Arrêt de la Talaudière enregistrent sur la première année du nouveau marché 143 595€ de produits.

- Premier équipement pédagogique. Aide des OPCO (opérateurs de compétences) à hauteur de 500€ maximum/apprenti pour la « bourse » aux premiers équipements (EPI, ordinateurs) : 60 046€
- Mobilité internationale : 18 000€.
- Autres financements apprentissage (repas, hébergement) : 54 945€.
- Prestation diverses : cours d'art floral, mise à disposition de salle et plateau technique GANAEC Formation (5014€), participation apprentis/famille voyage d'études voyages d'études, formations titre APGVD dispensées par centres de formations partenaires, échanges entre CFPPA/Campus Agronova (11 667,50 en 2025€ contre 26 264€ en 2024)
- Autres produits annexes (restes à charge des apprentis/familles, échanges internes de personnels, frais administratifs mandatement Personnes Sous Main de Justice).

#### 4.2.3.2 Lignes de comptes en 74 SUBVENTIONS D'EXPLOITATION (+45%) : 80 496€

Cette ligne de comptes est liée aux versements des subventions dans le cadre de projets (Stratégie biodiversité SEM, Projet CAP Haies, Végétal Local, FNADT Massif-central, OPCO EP, transports Région, Worldskills ), de dons et legs, et du fond de soutien/aide aux 1<sup>er</sup> équipements.

#### 4.2.3.3 Lignes de comptes en 75 AUTRES PRODUITS GESTION COURANTE (+5,7%) : 196 791€

Cette ligne concerne principalement des extournes, produits perçus en 2025 mais qui concernent des exercices antérieurs.

#### 4.2.3.4 Lignes de comptes en 76 PRODUITS FINANCIERS : 24 164€

Cela représente les intérêts qui générés par des placements auprès du Trésor (achat d'OAT).

#### 4.2.3.5 Lignes de comptes en 78 REPRISES SUR AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS : 10 012€

Il s'agit du compte « miroir » du compte 681 3 DOTATIONS AMORTISSEMENTS. La reprise sur amortissement et sur provision est la différence entre les dotations réalisées durant un exercice donné et la valeur de dépréciation concrète d'une immobilisation. des informations financières.

***Journal officiel du 7 mars 2026 du décret du 6 mars 2026 instituant l'aide exceptionnelle à l'apprentissage.***

*Le texte est entré en vigueur dès le lendemain de sa publication. Ainsi, l'aide pourra être versée pour les contrats d'apprentissage conclus entre le 8 mars 2026 et le 31 décembre 2026.*

*Montants prévus par le décret*

**■ Entreprises de moins de 250 salariés**

*4 500 € maximum pour les diplômés de niveau 5 (Bac +2 : BTS, DUT, etc.)*

*2 000 € maximum pour les diplômés de niveau 6 (Bac +3 ou Bac +4) et de niveau 7 (Bac +5), tels que les licences, masters ou diplômes d'ingénieur*

**■ Entreprises de 250 salariés et plus**

*2 000 € maximum pour les diplômés de niveaux 3 (CAP, BEP) et 4 (baccalauréat)*

*1 500 € maximum pour les diplômés de niveau 5 (Bac +2 : BTS, DUT, etc.)*

*750 € maximum pour les diplômés de niveau 6 (Bac +3 ou Bac +4) et de niveau 7 (Bac +5), notamment les licences, masters et diplômes d'ingénieur*

*Pour les contrats conclus avec une personne reconnue travailleur handicapé, le montant de l'aide peut être porté à 6 000 € maximum.*

*L'aide unique reste applicable aux contrats d'apprentissage conclus par les employeurs de moins de 250 salariés, pour les diplômés ou titres à finalité professionnelle allant jusqu'au niveau baccalauréat.*

*Son montant est fixé à 5 000 € maximum, porté à 6 000 € lorsque l'apprenti est reconnu travailleur handicapé.*

*Références :*

*Décret n° 2026-168 du 6 mars 2026 relatif à l'aide exceptionnelle aux employeurs d'apprentis*

*C. trav. art. L. 6243-1 et D. 6243-2*

### 4.3 JARDINS DE MONTRAVEL (CENTRE 02)

#### 4.3.1 FONCTIONNEMENT

Le résultat de fonctionnement se dégrade (- 121 651€) par rapport à l'exercice 2024 (-98 878€). Une analyse détaillée nécessite de prendre en compte :

- une aide exceptionnelle du CFPPA à l'exploitation de 50 000€.
- la vente du tracteur (produit de gestion exceptionnel) 39 000€

Le résultat de fonctionnement (hors événements exceptionnels) a été amélioré considérablement. Il semble que le « point bas » soit derrière nous

| Section                           | Famille                                                                       | 2024           | 2025            | Variation   | Commentaire                                                                                                                                                                                                        | 2024 corrigé    | 2025 corrigé    | Variation corrigée en % | Variation corrigée en € |
|-----------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------|----------------|-----------------|-------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------|-----------------|-------------------------|-------------------------|
| Produits de fonctionnement        | Ventes de produits végétaux (Cpte 702 1)                                      | 73 686         | 87 637          | 19%         | Mauvais fléchage des produits de négoce sur le logiciel de caisse, il faut retenir la variation globale de -3% = - 3 086€                                                                                          |                 |                 |                         |                         |
|                                   | Ventes de marchandises (Cpte 707)                                             | 46 626         | 29 589          | -37%        |                                                                                                                                                                                                                    | 120 312         | 117 226         | -3%                     | -3 086                  |
|                                   | Travaux et services (Cpte 706 6 et 708 8)                                     |                |                 |             | - 2025 nous n'avons plus les recettes du compostage et de la butte Auchan<br>- 50K€ de participation CFPPA sur 2024<br>- Réimputation des frais payés par l'exploitation pour les autres centres sur 2025          |                 |                 |                         |                         |
|                                   |                                                                               | 80 619         | 40 197          | -50%        |                                                                                                                                                                                                                    | 30 620          | 25 463          | -17%                    | -5 157                  |
|                                   | Stocks - Variation d'inventaire Intrants et marchandises de négoce (Cpte 603) | 9 399          | 23 628          | 151%        | La différence se situe au niveau du stock de marchandise de négoce en magasin beaucoup plus important en 2025                                                                                                      | 9 399           | 23 628          | 151%                    | 14 229                  |
|                                   | Stocks - Variation d'inventaire Végétaux produits (Cpte 71)                   | 35 497         | 21 914          | -38%        | Nous avons poursuivi le tri en jetant les végétaux irrécupérables durant 2025                                                                                                                                      | 35 497          | 21 914          | -38%                    | -13 583                 |
|                                   | Subventions d'exploitation                                                    | 9 940          | 3 408           | -66%        | RAS                                                                                                                                                                                                                | 9 940           | 3 408           | -66%                    | -6 532                  |
|                                   | Autres produits de gestion courante                                           | 39 599         | 258             | -99%        | Vente exceptionnelle d'un tracteur pour 39K€ en 2024                                                                                                                                                               | 599             | 258             | -57%                    | -341                    |
|                                   | Reprise sur amortissement                                                     | 14 888         | 20 197          | 36%         | RAS                                                                                                                                                                                                                | 14 888          | 20 197          | 36%                     | 5 309                   |
|                                   | <b>Total Produits</b>                                                         | <b>310 254</b> | <b>226 828</b>  | <b>-27%</b> | <b>En terme de volume de CA, nous nous sommes maintenus sur le même ordre de grandeur</b>                                                                                                                          | <b>221 255</b>  | <b>212 094</b>  | <b>-4%</b>              | <b>-9 161</b>           |
| Charges de fonctionnement         | Achats (Cpte 601 et 602)                                                      | 32 822         | 23 174          | -29%        | Forte baisse des charges d'achats difficile à expliquer. Nous sommes très attentifs à commander uniquement les quantités nécessaires et n'hésitons pas à user de devis comparatifs                                 | 32 822          | 23 174          | -29%                    | -9 648                  |
|                                   | Achats non stockés (Cpte 606)                                                 | 22 055         | 16 189          | -27%        | GNR suivi au 602 1 et baisse significative de la consommation de gaz                                                                                                                                               | 22 055          | 14 895          | -32%                    | -7 160                  |
|                                   | Achat marchandise négoce (Cpte 607)                                           | 32 923         | 40 270          | 22%         | Effort important sur la diversité et la disponibilité des végétaux en jardinerie                                                                                                                                   | 32 923          | 40 270          | 22%                     | 7 347                   |
|                                   | Services extérieurs (Cpte 61+62)                                              | 37 775         | 26 471          | -30%        | Les charges des personnels internes Campus ont été transférées en Cpte 64                                                                                                                                          | 37 775          | 13 268          | -65%                    | -24 507                 |
|                                   | Charges de personnel (Cpte 64)                                                | 160 834        | 144 050         | -10%        | En retranchant les frais exceptionnels de rupture conventionnelle 12,3K€ et l'inclusion des charges des autres personnels campus on note une baisse de 23K€ due à la réduction significative des ETP de l'exploite | 160 834         | 137 774         | -14%                    | -23 060                 |
|                                   | Autres charges de gestion courantes (Cpte 65)                                 | 11 776         | 13 109          | 11%         | RAS                                                                                                                                                                                                                | 11 776          | 13 109          | 11%                     | 1 333                   |
|                                   | Dotation aux amortissements (Cpte 681)                                        | 26 379         | 39 479          | 50%         | Du fait des investissements réalisés ces dernières années, la dépréciation des actifs immobilisés augmente mathématiquement                                                                                        | 26 379          | 39 479          | 50%                     | 13 100                  |
|                                   | Impôts taxes et versements assimilés (Cpte 63)                                | 390            | 839             | 115%        | RAS                                                                                                                                                                                                                | 390             | 839             | 115%                    | 449                     |
|                                   | Stocks - Variation d'inventaire Intrants et marchandises de négoce (Cpte 603) | 8 830          | 9 399           | 6%          | RAS                                                                                                                                                                                                                | 8 830           | 9 399           | 6%                      | 569                     |
|                                   | Stocks - Variation d'inventaire Végétaux produits (Cpte 71)                   | 57 686         | 35 497          | -38%        | Nous avons fait un grand tri en jetant beaucoup de végétaux irrécupérables en fin 2024 sur la pépie de production                                                                                                  | 57 686          | 35 497          | -38%                    | -22 189                 |
|                                   | <b>Total Charges</b>                                                          | <b>391 471</b> | <b>348 478</b>  | <b>-11%</b> | <b>Une baisse significative des charges de 63,8K€ dans un effort d'assainir les stocks, réduire les ETP et le gaz</b>                                                                                              | <b>391 471</b>  | <b>327 705</b>  | <b>-16%</b>             | <b>-63 766</b>          |
| <b>Résultat de fonctionnement</b> |                                                                               | <b>-81 217</b> | <b>-121 650</b> | <b>-50%</b> | <b>La conjugaison de tous nos efforts se concrétise par une amélioration de 32 points du résultat net soit un gain de 54,6K€</b>                                                                                   | <b>-170 216</b> | <b>-115 611</b> | <b>32%</b>              | <b>54 605</b>           |

Tableau 1 : Résultat de fonctionnement entre 2024 et 2025

L'analyse des revenus d'exploitation récurrents (non prise en compte des produits exceptionnels de 2024) et occulté les charges exceptionnelles (frais de rupture conventionnelle 2025) permet de constater une production richesses que quasi égale à 2024 avec un modèle de charges réduit de 17%.

- Achats (engrais et amendement) – baisse de 27%
- Achats approvisionnements – baisse de 40%, les dépenses de fournitures sont optimisées
- Achats non stockés – baisse de 62% (Gaz & électricité). La consommation d'eau (3545.14 €) sera un point d'intérêt sur l'exercice 2026. La mise en place de l'irrigation (à partir de la retenue) sur tous les espaces doit engager les jardins vers une réduction de la consommation d'eau potable.
- Services extérieurs – baisse de 75 %. Réduction des travaux sur biens immobiliers, les transports sur achats sont contenus.

#### 4.3.2 RESULTAT D'INVESTISSEMENT

| Année                     | 2021 | 2022 | 2023                                          | 2024                                 | 2025                           | 2026                                                 |
|---------------------------|------|------|-----------------------------------------------|--------------------------------------|--------------------------------|------------------------------------------------------|
| Investissement            | 0    | 0    | 19 272                                        | 145 394                              | 70 133                         | 36 093                                               |
| Subvention                | 0    | 0    | 0                                             | 60 000                               | 34 318                         | 14 437                                               |
| Résultat d'investissement | 0    | 0    | -19 272                                       | -85 394                              | -35 815                        | -21 656                                              |
| Objets                    |      |      | Camion exploite +<br>Voiturette<br>électrique | Espace Test<br>Agricole + irrigation | Irrigation Serre<br>Production | Gestion climatique<br>+ ouvrant + DPG +<br>ombrières |

Tableau 2 : Résultat d'investissement depuis 2021

Des efforts continus sont engagés, depuis 2023, pour soutenir les investissements visant une remise en état de l'outil de production.

## 4.4 DOMAINES D'ACTIVITES

### 4.4.1 Production horticole

#### 4.4.1.1 Cultures

Nous nous positionnons sur l'augmentation de la diversité de notre offre de productions internes. Les objectifs sont de

- réduire la part de négoce des végétaux de la jardinerie. L'effet attendu étant une baisse des charges d'achat de l'exploitation.
- augmenter l'activité de production pour qu'elle couvre un maximum de semaines dans l'année. L'intérêt étant d'occuper les salariés en continu tout en enrichissant leur savoir-faire et de proposer plus de possibilités de TP et de stages en temps et en techniques horticoles.

Ainsi nous continuerons à proposer nos végétaux de saisons tels les annuelles, bisannuelles, géraniums, diversification, chrysanthèmes sans oublier nos plants bio de légumes, d'aromatiques, de fleurs. Mais courant 2025 et début 2026, nous avons démarré une gamme de petits fruits (cassissiers, caseilles, framboisiers, groseilliers, mures), de pépinières (abélia, cotinus, forsythia, hibiscus, salix, spirées, thuyas, jasmins, liquidambars, prunus, lilas, rosiers, genévriers, fusains, etc...), de vivaces (phlox, graminées, potentilles, nepeta, etc...).

## 4.4.1.1.1 Végétal Local

| Végétal Local           | 2025  | 2024  | Variation |
|-------------------------|-------|-------|-----------|
| Valeur (€ HT)           | 4 576 | 4 407 | 3,7%      |
| Nombre de plants vendus | 1 897 | 1 667 | 12,1%     |

*Tableau 12 : Ventes de végétal local depuis 2024*

2025 a été la première année où l'équipe d'exploitation a repris à effectif réduit cette activité représentant 1897 plants vendus pour 4 576 € de revenus.

Cette activité garde tout son sens au vu de ses multiples ponts avec la pédagogie et ses valeurs agricoles et territoriales portées par le Campus. Nous la poursuivons aujourd'hui en accroissant la coopération avec les autres producteurs locaux pour favoriser les échanges de graines, plants, ou de racines nues. Ceci permet à l'exploitation de pérenniser cette activité au Campus en maintenant le temps de travail lié sous contrôle.

## 4.4.1.2 Investissements immobilier (structure)

Durant cette année, nous avons vu l'aboutissement de l'installation d'un système d'irrigation moderne et efficace, entièrement programmable, sur les serres de production.

Cet hiver, un travail collaboratif avec les CAPA Jardiniers Paysagistes Adultes et les CS Construction Paysagère de notre CFPPA, nous a permis une remise en état complète du sol de la chapelle tablette dans la serre pépie (DPG plastique).



Remise en état de la chapelle tablettes

Une demande de subvention FEADER 203 sur l'adaptation au changement climatique des outils de productions végétale a été déposé en fin 2025. La première tranche des travaux concernait début 2026 la réparation des 3 ouvrants défectueux de la serre verre et de la gestion climatique actuellement en cours. Une seconde tranche concerne l'isolation en double paroi gonflable de la serre pépie (plastique) et l'installation de la partition de la chapelle tablette (indispensable pour sécuriser la production en période de froid intense) et l'installation d'ombrières sur la serre verre.

Nous souhaitons aussi l'installation d'ouvrants de toit sur le hall technique (chaleur intenable en saison pour les apprenants et les salariés lors des travaux l'après-midi). Pour le moment, les différentes entreprises contactées n'ont pas été en mesure de fournir de proposition.

L'exercice 2025 est à considérer comme une année de transition, les nouveaux personnels se sont appropriés les outils de production et de commercialisation. Au fil des mois une équipe soudée, dynamique et engagée s'est révélée. De nombreux chantiers relatifs à la modernisation de l'appareil de production ont été conduits (retenue collinaire, système de pompage, irrigation des serres, bâchage des sols, aménagement de l'espace de vente « pépinière »).

Les premiers résultats de cette année écoulée nous confortent dans la poursuite de nos engagements de production et de vente mais aussi dans le développement et la pérennisation des liens avec la pédagogie.



## Faites éclore votre avenir

Chers collègues, chers enseignants,

Le Campus Montravel est un établissement dédié aux formations autour des métiers du végétal, de la 3ème au BTS. Ces filières, encore trop méconnues, offrent pourtant des débouchés variés et porteurs dans des secteurs en pleine évolution : paysage, horticulture, fleuriste, vente en jardinerie.



**Paysage**



**Horticulture**



**Fleuriste**



**Vente en jardinerie**

Conscients de l'importance de l'orientation pour vos élèves, nous souhaitons leur faire découvrir ces métiers concrets, innovants et tournés vers l'avenir. Pour cela, nous organisons :

### Mini stages



Le mini stage consiste, pour les élèves potentiels, à s'immerger dans une classe pour découvrir une 1/2 journée (ou journée) type d'un élève dans notre établissement. Cette expérience peut lui permettre de se conforter dans ses choix.

[S'inscrire maintenant](#)

### Portes Ouvertes



Chaque année, le Campus Montravel ouvre ses portes au public. C'est l'occasion de découvrir le Campus, ses équipements techniques et pédagogiques, ses activités extra scolaires, de rencontrer l'équipe du Campus et de découvrir les métiers enseignés lors des concours de Paysage, d'Horticulture, de Vente et de Fleuristerie **Graines de Montravel**.

- 31 janvier de 8h à 13h
- 20 mars de 13h à 18h
- 21 mars de 8h à 13h
- 20 mai de 13h30 à 18h

N'hésitez pas à relayer cette information auprès d'eux et à nous contacter pour organiser leur venue.

Pour plus d'informations, contactez-nous dès maintenant :

✉ [campus-montravel@educagri.fr](mailto:campus-montravel@educagri.fr)  
 ☎ 04.77.91.11.10  
 🌐 [www.campus-montravel.fr](http://www.campus-montravel.fr)

A bientôt, L'équipe du Campus Montravel

Campus Montravel | Chemin de Montravel | 42160 VILLARS | 04.77.91.11.10  








Figure 2 - Emailing - CIO & Collèges

#### 4.4.2 La jardinerie

##### 4.4.2.1 Données économiques du magasin depuis 2022

Les ventes suivent une forte variation saisonnière.

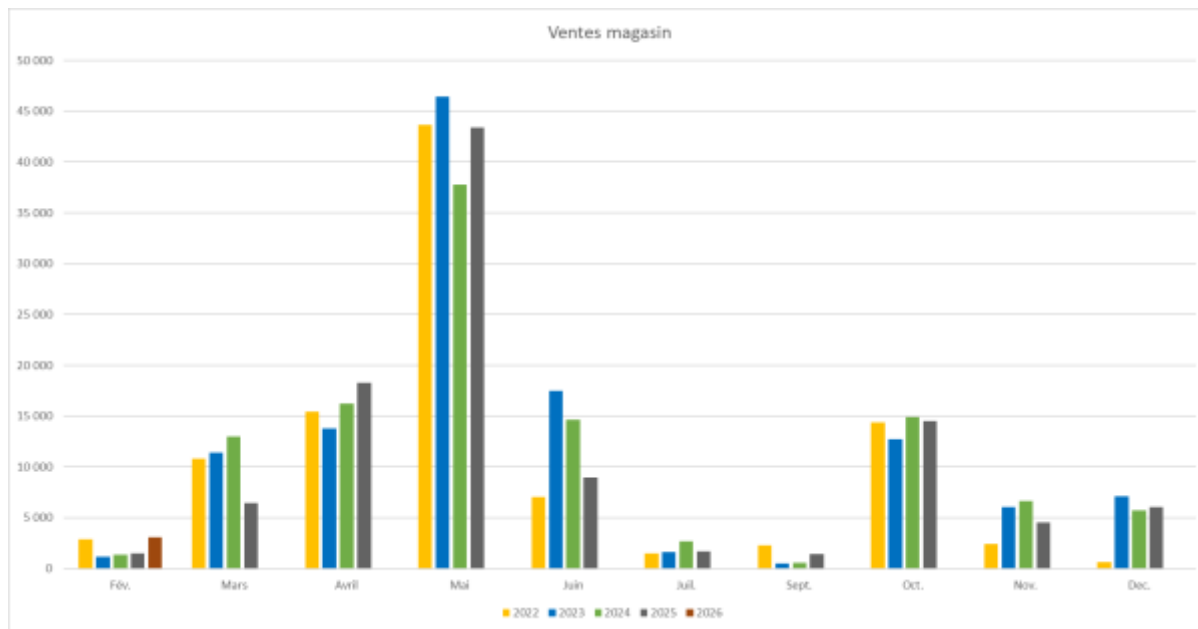


Tableau 3 : Ventes TTC mensuelles à la jardinerie de 2022 à 2025

- >> On constate une grande variabilité saisonnière des ventes qu'on retrouve chaque année
- >> Activité ralentie en mars et juin directement liée à la météo inadéquate à ces périodes
- >> Production horticole et équipe vente pas encore rodées pour leur premier début de saison ensemble en février et mars (retard sur l'étiquetage, peu de production interne, flyer non fait, etc...)
- >> Février 2026 à 3090€ représente le record de vente des 5 dernières années !

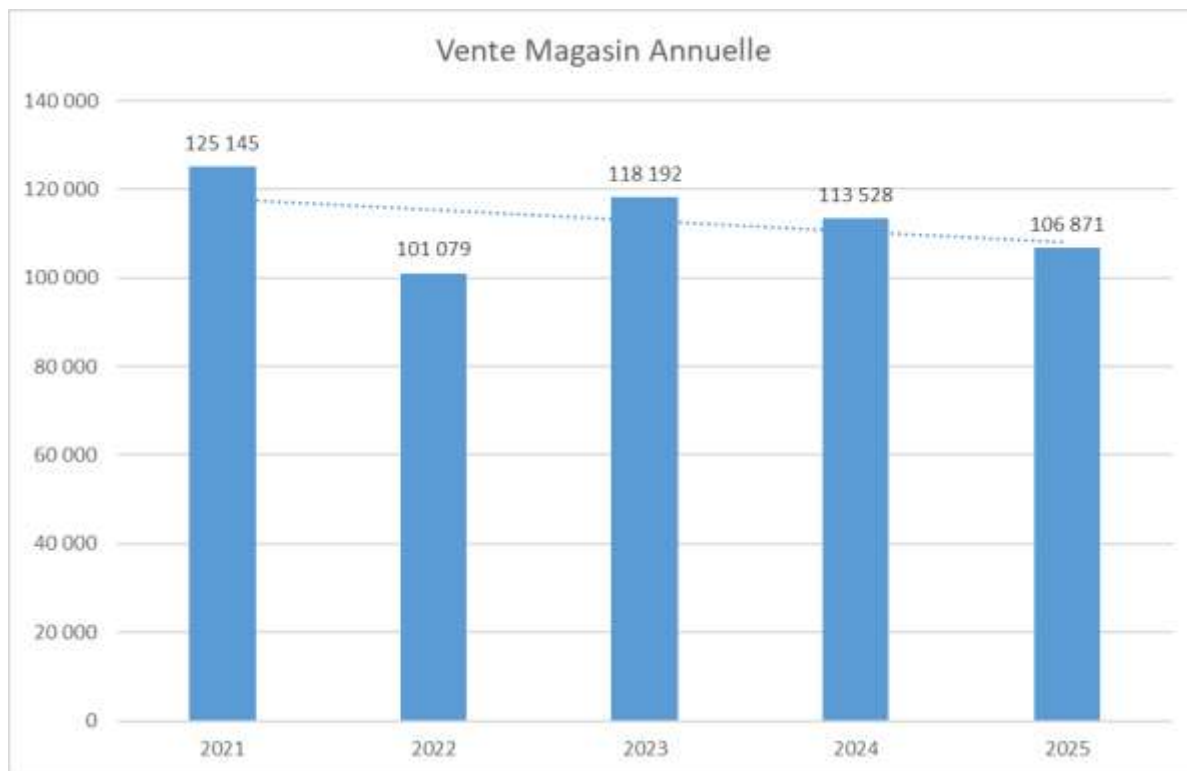


Tableau 4 : Ventes TTC annuelles à la jardinerie depuis 2021

>> Nous n'avons pas pu complètement rattraper le retard cumulé pris en mars et juin. Nous observons une perte de 4K€ en fin d'année 2025 par rapport à la moyenne des 3 dernières années (2024, 2023, 2022).

>> Les ventes sont dans une dynamique globale de baisse sur les 5 dernières années. Plusieurs propositions de ventes additionnelles ont été définies en ce début d'année 2026 pour inverser cette tendance.

### • Fréquentation

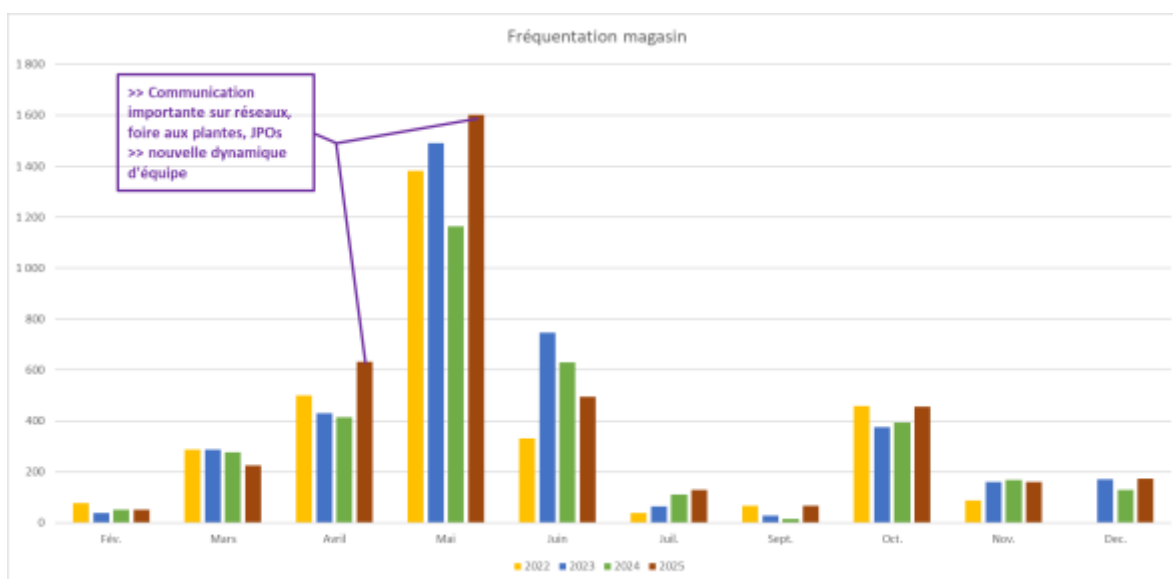


Tableau 5 : Fréquentation mensuelle de la jardinerie de 2022 à 2025

>> Comme pour les ventes, on constate une grande variabilité saisonnière de la fréquentation qui est lié aux périodes de jardinage. Un enjeu pour les années à venir est de booster cette fréquentation sur les périodes plus creuses en créant des évènements (ex. JPO des serres, marché de Noël)

>> Février 2026 à 105 clients représente le record de fréquentation en février depuis ces 5 dernières années !

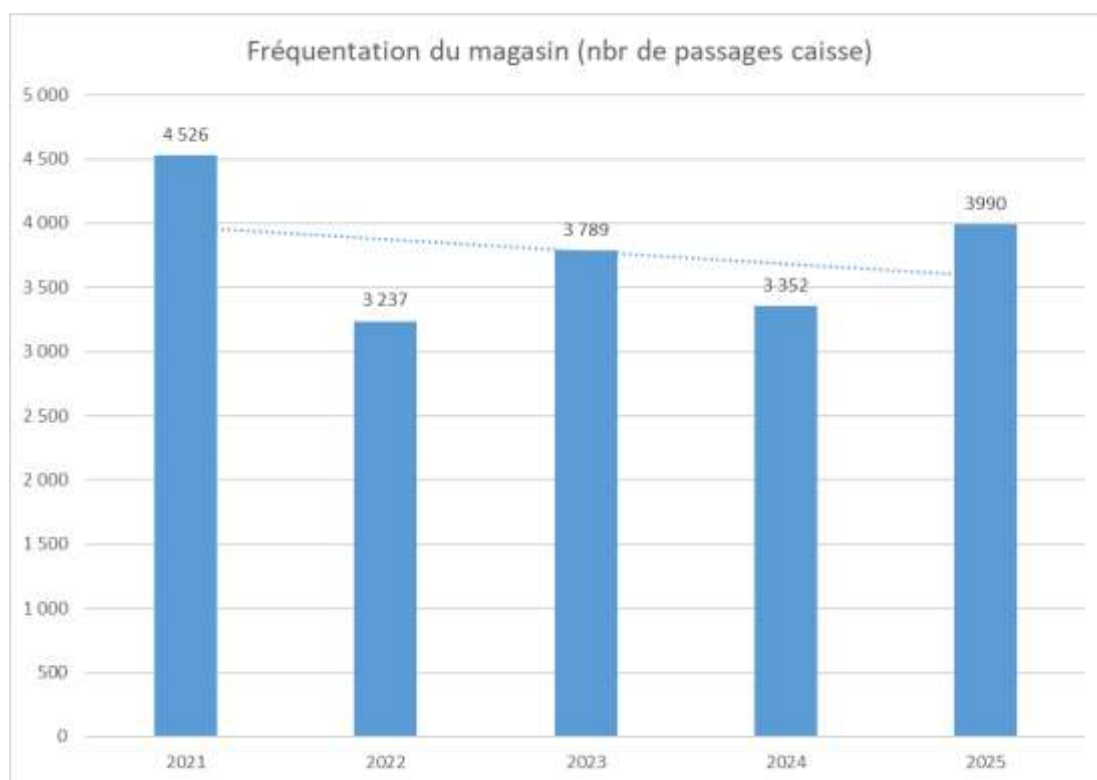


Tableau 6 : Fréquentation annuelle à la jardinerie depuis 2021

>> La fréquentation annuelle du magasin s'est globalement améliorée de 3 459 clients sur la moyenne des 3 dernières années, à 3 990 clients en 2025. Soit une augmentation de fréquentation de 15.3%

>> C'est un enjeu crucial de continuer à nous faire connaître pour notre qualité de production et notre expertise du végétal. Nous maintiendrons en 2026 un haut niveau de communication via les réseaux sociaux (Insta, FB), notre site internet remis à jour, un tout nouveau flyer de présentation de nos activités, notre participation à des évènements extra-campus.

- **Panier moyen**

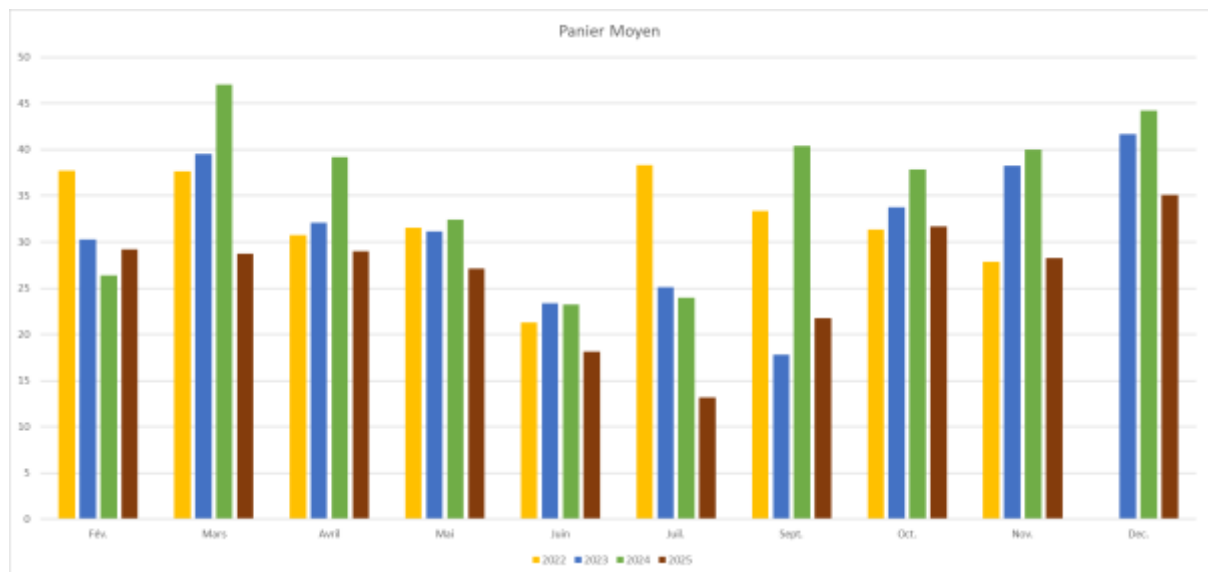


Tableau 7 : Panier moyen mensuelle de la jardinerie de 2022 à 2025

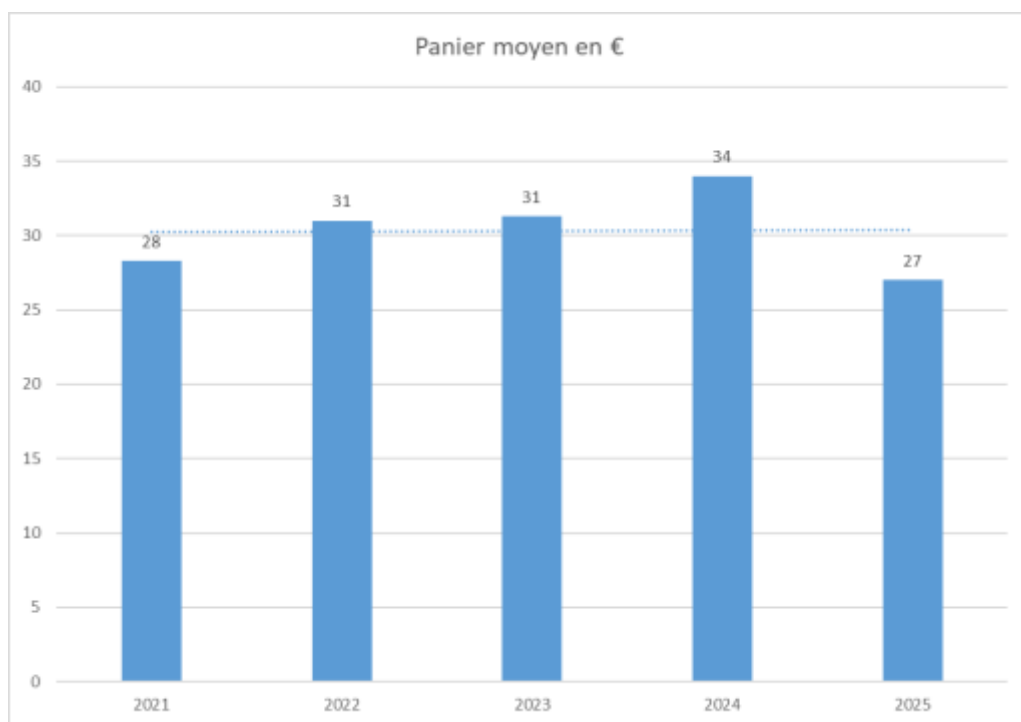


Tableau 8 : Panier moyen annuel à la jardinerie depuis 2021

>> Baisse historique du panier moyen de 32€ pendant ces 3 dernières années à 27€ en 2025 (perte de 15.6%)

>> La qualité avérée de nos productions, les prix raisonnés pratiqués, le souci de maintenir une proposition de vente diversifiée et avec le constat d'une fréquentation en augmentation, l'explication la plus plausible semble être une baisse du budget des ménages

| Famille                 | 2025             |             | 2024        | Variation | Commentaire                                                                                                                                                |
|-------------------------|------------------|-------------|-------------|-----------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
|                         | Nombre d'article | Valeur € HT | Valeur € HT |           |                                                                                                                                                            |
| Plants maraîchage Bio   | 5 810            | 19 921      | 15 953      | 20%       |                                                                                                                                                            |
| Arbre et arbuste        | 983              | 13 830      | 25 474      | -84%      | pb données de caisse 2024 non dispo en 2024 / clientèle pr vente gros sujet a disparu (8 124 € de gros sujets > 200€ vendu en 2024 contre 734 € pour 2025) |
| Annuelle et Bisannuelle | 13 054           | 13 406      | 11 376      | 15%       |                                                                                                                                                            |
| Terreau et Amendement   | 617              | 7 181       | 6 887       | 4%        | gamme enrichie de plusieurs références pour 2026                                                                                                           |
| Vivace                  | 1 984            | 6 532       | 3 979       | 39%       | nouvelle gamme qui est rentrée en production été 2025                                                                                                      |
| Plante verte et fleurie | 942              | 6 375       | 7 601       | -19%      | marché uniquement de négoce                                                                                                                                |
| Géranium                | 3 606            | 6 251       | 4 718       | 25%       |                                                                                                                                                            |
| Chrysanthème            | 455              | 4 721       | 3 926       | 17%       |                                                                                                                                                            |
| Aromatique Bio          | 1 531            | 4 274       | 2 667       | 38%       |                                                                                                                                                            |
| Sapin de Noël           | 124              | 3 712       | 4 608       | -24%      | faiblesse du marché de Noël                                                                                                                                |
| Composition             | 314              | 3 474       | 3 592       | -3%       |                                                                                                                                                            |
| Petit fruit             | 447              | 2 472       | 2 590       | -5%       |                                                                                                                                                            |
| Fruitier                | 53               | 1 637       | 2 060       | -26%      | la différence s'explique par une 20aine de ventes en moins sur 2025                                                                                        |
| Bulbe                   | 444              | 1 034       | NA          | NA        | nouveauté qui a démarré pour l'automne 2025                                                                                                                |
| Sachet graines bio      | 249              | 909         | 1 303       | -43%      | le renouvellement et la diversité de notre offre a été revue pour 2026                                                                                     |
| Rosier                  | 67               | 883         | 295         | 67%       | nouvelle gamme de rosier en racine nue depuis automne 2025                                                                                                 |
| Engrais                 | 78               | 789         | 1 424       | -80%      | gamme enrichie de plusieurs références pour 2026                                                                                                           |
| Semence (PDT, oignon)   | 65               | 359         | 528         | -47%      | en 2026 nous proposons en plus des bulbes d'oignons et d'ails                                                                                              |
| Végétale Local          | 32               | 332         | 579         | -75%      | le Végétale Local se vend surtout à l'extérieur du magasin en direct                                                                                       |
| Poterie                 | 61               | 128         | 211         | -65%      | gamme inexistante en 2025 enrichie de plusieurs références pour 2026                                                                                       |

**Tableau 9 : Répartition des ventes magasin**

>> Ce tableau nous confirme la maîtrise des productions internes (plants bio, annuelles et bisannuelles, géraniums, chrysanthèmes, fruits rouges, vivaces, etc...) qui ont trouvées leur clientèle

>> Exception faite de la famille végétale local, car en 2024 le descriptif des produits concernés se résume à « Kit Biodiversité » avec un prix unitaire très variable. Impossible pour nous de comprendre l'évolution constaté. En complément, il faut savoir que 90% du végétal local se vend en dehors du circuit de notre jardinerie.

>> Les familles à booster

- Arbres et arbustes : une analyse comparative détaillée des ventes entre 2024 et 2025 montre que les ventes de gros sujets > 200€ est passée de 8 124 € à 734 pour 2025. Nous avons négligé ou perdu cette clientèle... Nous prévoyons de maintenir un stock permanent de 4 à 5 gros sujets qui enjoliveront notre boutique et nous permettra de répondre à cette demande.
- Terreaux, amendement, engrais, poterie : une importante réflexion nous a amené à proposer pour cette nouvelle année 2026 toute une gamme enrichie de produits inertes qui complète aujourd'hui toutes les ventes de jardinerie. Nous avons par exemple du terreau de plantation extérieur sans tourbe, des engrais spécifiques, des paillages diversifiés, de la poterie plastique, en grès et de l'émaillée.
- Plantes vertes et fleuries : il s'agit de négoce qui nous permet d'avoir en toute saison un minimum de plantes d'intérieur. Difficile à analyser car peu de donnée sur nos bases.
- Sapin de Noël : baisse des ventes de 24% peut s'expliquer par un marché de Noël sans fréquentation (baisse de 20% du nombre de sapins vendus) et peut-être un mois de décembre trop concurrentiel sur les ventes de sapin...
- Fruitiers : chute des ventes de 26% représentant une vingtaine d'arbre. Aujourd'hui nous ne savons pas expliquer ce revers.
- Semence (PDT, bulbilles oignons et ails) : nous avons étoffé notre offre en étendant aujourd'hui aux bulbille d'oignon jaune, rouge, et ail rose



#### 4.4.3 Prestations de service

| Prestations                    | 2025 (€HT)    |
|--------------------------------|---------------|
| Location véhicule exploitation | 5 640         |
| Location de surface de serre   | 3 870         |
| Conseil, entretien et service  | 3 509         |
| Location de végétaux           | 1 681         |
| Compostage                     | 721           |
| Goodies                        | 682           |
| Contrat culture                | 0             |
| <b>Total</b>                   | <b>16 103</b> |

*Tableau 11 : Chiffres d'affaire des différentes prestations proposées par l'exploite*

Aujourd'hui nous avons développé 7 niveaux de prestations de service possibles aux Jardins de Montravel :

>> La location des véhicules de l'exploitation (camion Master et tracteur Kubota) est en fonction des temps de réservations ENT et traité au sein des échanges internes. Un constat cependant, le tracteur Kubota est largement sous utilisé, notamment pendant les périodes de vacances scolaires. Une piste à développer est sa location à l'extérieur du Campus aux agriculteurs du coin où à des services municipaux.

>> Location structures : la location de surface de serre sera maintenue pour 2026 notamment avec l'utilisation d'une chapelle par nos filières paysagères jusqu'en mai / juin. Mais notre but reste d'augmenter nos productions ou contrat de culture et par conséquent de remplacer à terme nos surfaces de location disponibles par nos cultures.

>> Conseil, entretien et service : typiquement les prestations de service avec la mairie de Villars sur la création de jardinières fleuries ainsi que l'entretien du patio de l'école Jean Rapon pour 1 500 € annuel.

>> Location de végétaux : service de location de nos végétaux pour décoration d'événements privés ou professionnels. Nous envisageons d'accroître cette activité en maintenant sur site des sujets adéquats tout le long de l'année.

>> Compostage : la réception de déchets verts est arrêtée depuis février 2025 pour cause de travaux sur les nouveaux bâtiments Aménagements Paysagers. Nous nous sommes contentés de traiter les déchets verts produits par l'entretien du parc du Campus que nous proposons en vente vrac à la jardinerie.

>> Travail à façon (Goodies) : fabrication à façon d'une série de végétaux en pot pour décoration d'événements ou cadeaux aux participants.

>> Contrat de culture / prestation : il s'agit là de notre plus importante opportunité d'accroissement du chiffre d'affaire mais aussi de travailler avec nos collègues horticulteurs. Nous avons pour 2026 sécurisé un service de cutting pour la culture de lierre Bellecour avec Eyraud, on espère travailler avec les pépinières du Buyet pour cet automne sur des plants couvrants.

## 5 ACTIONS DE COMMUNICATION

Le bilan exhaustif de la campagne de communication sera présenté en juin. Plusieurs événements ont été mis en place à la date de cette instance.

### 5.1 INFORMATION DES PRESCRIPTEURS

| Prescripteurs                                                 | CIO       | Missions Locales | Collèges  | Lycée     |
|---------------------------------------------------------------|-----------|------------------|-----------|-----------|
| Emailing                                                      | 1/12/2025 | 1/12/2025        | 1/12/2025 |           |
| Courrier – annonce des Journées Portes Ouvertes et Mini stage | 5/12/2025 | 5/12/2025        | 5/12/2025 |           |
| Courrier – annonce des Journées Portes Ouvertes               |           |                  |           | Janv 2026 |
|                                                               |           |                  |           |           |
| Courrier – 3 <sup>ème</sup> Prépa Métiers                     |           |                  |           |           |

### 5.2 JOURNEES PORTES OUVERTES

Les Journées Portes Ouvertes sont organisées le samedi 31 janvier, le vendredi 20 mars après-midi, samedi 21 mars et le mercredi 20 mai après-midi

Un concours « Graines de Montravel » est proposé sur les métiers du commerce, de la production horticole, de l'Art Floral et de Jardinier Paysagiste.



#### 5.2.1 JPO Samedi 31 janvier 2026

Une présentation des résultats de la journée Portes Ouvertes est proposée en Annexe n°2. L'analyse sera à conduire.

### 5.3 PLAN MEDIA

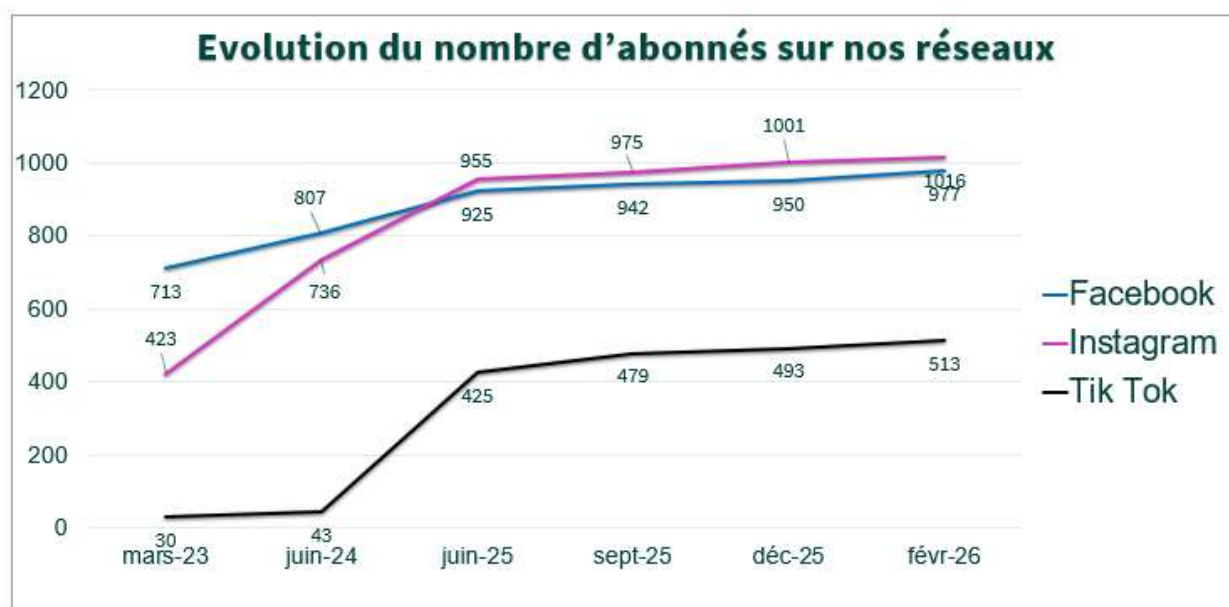
#### 5.3.1 Affichage





### 5.3.2 Site internet

### 5.3.4 Réseaux sociaux



### 5.3.5 Média - parrainage

## EN GUISE DE CONCLUSION

Malgré un résultat de fonctionnement décevant pour l'exercice 2025, des efforts ont été engagés pour maîtriser les charges et moderniser les outils pédagogiques et de production (mini-pelle, système d'irrigation des serres, optimisation des coûts). La croissance des effectifs explique, principalement, le redressement économique du Centre Lycée. Ce centre est porteur de la restauration et des hébergements. La fermeture du CAP Fleuriste 100 % FOAD et l'ouverture du CQP Agent en productions fruitières reflètent une volonté d'ajuster l'offre aux besoins du territoire, mais nécessitent un suivi rigoureux pour garantir leur viabilité. Les Jardins de Montravel ont poursuivi leur diversification (végétal local, petits fruits, pépinières), la fréquentation est en hausse à la jardinerie (+15 %).

L'année scolaire 2025-2026 est riche en projets pédagogiques, culturels et sociaux, illustrant l'engagement constant du Campus Montravel en faveur de la réussite et de l'épanouissement de ses apprenants.

L'enjeu de l'attractivité est majeur pour l'établissement et s'inscrit pleinement dans les politiques publiques (Loi LOSARGA). La Journée Portes Ouvertes a enregistré une hausse de 39 % de fréquentation, grâce à une organisation repensée et une mobilisation des apprenants. Les réseaux sociaux et le site internet ont joué un rôle clé dans la visibilité de cet événement.

Le Campus Montravel confirme sa place comme acteur clé de la formation agricole et paysagère, alliant excellence pédagogique et engagement sociétal. Les défis identifiés seront relevés collectivement, avec l'appui des équipes, des partenaires et des instances, pour offrir à chaque apprenant un parcours de qualité, porteur de sens et d'avenir.

**« Ensemble, cultivons l'avenir. »**



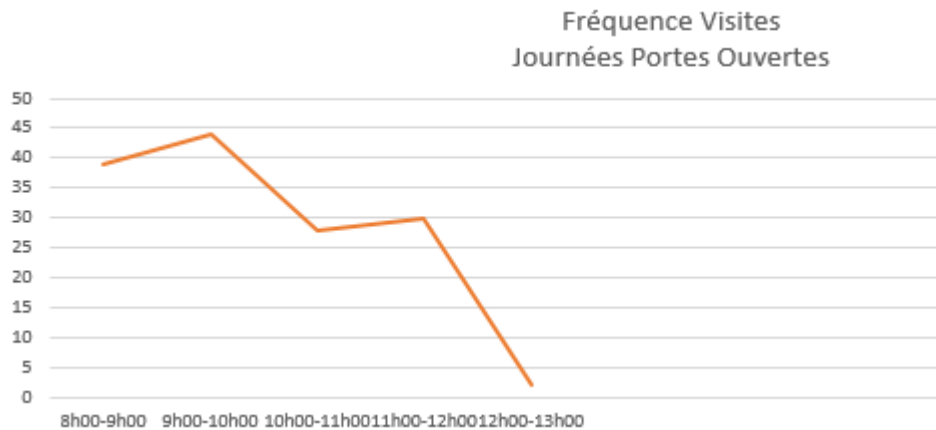
## ANNEXE N°1 : STRUCTURES PEDAGOGIQUES – ESPACES D'AUTONOMIE DE L'ETABLISSEMENT

| N° formations                          | Niveau de formation                                                                                                                                     | Durée du cycle | Cycle | Stage collectif | MAM | Travaux pratiques | Stage sur terrain | PMR sur terrain | Servants blancs | Semaines FSE / Cycle | Semaines FSE / année 1 | Semaines FSE / année 2 |
|----------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------|-------|-----------------|-----|-------------------|-------------------|-----------------|-----------------|----------------------|------------------------|------------------------|
| 1. Enseignement agricole               | 1.1. Formation de degré intermédiaire à l'enseignement agricole (niveau lycée) - "Brevet" - "Niveau agricole" - "Niveau agricole" - "Niveau agricole"   | 3              |       | 0               |     |                   | 4                 | 0               | 1               | 24                   | 24                     |                        |
| Secours-Citoyen - Vente                | 2.1.1. Formation de degré intermédiaire à l'enseignement agricole (niveau lycée) - "Brevet" - "Niveau agricole" - "Niveau agricole" - "Niveau agricole" | 3              |       | 1               | 1   | 1                 | 1                 | 2               | 1               | 30                   | 30                     |                        |
| Secours PH                             | 2.1.2. Formation de degré intermédiaire à l'enseignement agricole (niveau lycée) - "Brevet" - "Niveau agricole" - "Niveau agricole" - "Niveau agricole" | 3              |       | 1               | 1   | 1                 | 1                 | 2               | 1               | 30                   | 30                     |                        |
| Secours NPS                            | 2.1.3. Formation de degré intermédiaire à l'enseignement agricole (niveau lycée) - "Brevet" - "Niveau agricole" - "Niveau agricole" - "Niveau agricole" | 3              |       | 1               | 1   | 1                 | 1                 | 3               | 1               | 30                   | 30                     |                        |
| DES Métiers de la Production Horticole | 2.2. Formation de degré intermédiaire à l'enseignement agricole (niveau lycée) - "Brevet" - "Niveau agricole" - "Niveau agricole" - "Niveau agricole"   | 3              |       | 1               |     |                   | 11                | 1               | 2               | 30                   |                        |                        |
| DES Métiers de la Production Horticole | 2.2. Formation de degré intermédiaire à l'enseignement agricole (niveau lycée) - "Brevet" - "Niveau agricole" - "Niveau agricole" - "Niveau agricole"   | 3              | 1     | 1               |     |                   | 7                 | 0               |                 | 28                   | 28                     |                        |
| DES Métiers de la Production Horticole | 2.2. Formation de degré intermédiaire à l'enseignement agricole (niveau lycée) - "Brevet" - "Niveau agricole" - "Niveau agricole" - "Niveau agricole"   | 3              | 1     | 0               |     |                   | 5                 | 1               | 2               | 29                   |                        | 29                     |
| Bac Pro Production Horticole           | 2.2. Formation de degré intermédiaire à l'enseignement agricole (niveau lycée) - "Brevet" - "Niveau agricole" - "Niveau agricole" - "Niveau agricole"   | 3              |       | 3               |     |                   | 11                | 4               | 3               | 35                   |                        |                        |
| Bac Pro Production Horticole           | 2.2. Formation de degré intermédiaire à l'enseignement agricole (niveau lycée) - "Brevet" - "Niveau agricole" - "Niveau agricole" - "Niveau agricole"   | 3              | 1     | 1               |     |                   | 7                 | 2               | 1               | 27                   |                        |                        |
| Bac Pro Production Horticole           | 2.2. Formation de degré intermédiaire à l'enseignement agricole (niveau lycée) - "Brevet" - "Niveau agricole" - "Niveau agricole" - "Niveau agricole"   | 3              | 2     |                 |     |                   | 4                 | 2               | 2               | 30                   |                        |                        |
| Bac Pro TC Vente Univers du Jardin     | 2.2. Formation de degré intermédiaire à l'enseignement agricole (niveau lycée) - "Brevet" - "Niveau agricole" - "Niveau agricole" - "Niveau agricole"   | 3              |       | 3               |     |                   | 11                | 3               | 3               | 35                   |                        |                        |
| Bac Pro XNUM                           | 2.2. Formation de degré intermédiaire à l'enseignement agricole (niveau lycée) - "Brevet" - "Niveau agricole" - "Niveau agricole" - "Niveau agricole"   | 3              | 1     | 1               |     |                   | 7                 | 2               | 1               | 27                   | 27                     |                        |
| Bac Pro XNUM                           | 2.2. Formation de degré intermédiaire à l'enseignement agricole (niveau lycée) - "Brevet" - "Niveau agricole" - "Niveau agricole" - "Niveau agricole"   | 3              | 1     |                 |     |                   | 5                 | 2               | 1               | 29                   |                        | 29                     |
| Bac Pro Aliments d'origine végétale    | 2.2. Formation de degré intermédiaire à l'enseignement agricole (niveau lycée) - "Brevet" - "Niveau agricole" - "Niveau agricole" - "Niveau agricole"   | 3              |       | 3               |     |                   | 11                | 4               | 3               | 34                   |                        |                        |
| Bac Pro SP                             | 2.2. Formation de degré intermédiaire à l'enseignement agricole (niveau lycée) - "Brevet" - "Niveau agricole" - "Niveau agricole" - "Niveau agricole"   | 3              | 1     | 1               |     |                   | 7                 | 3               | 1               | 27                   | 27                     |                        |
| Bac Pro AP                             | 2.2. Formation de degré intermédiaire à l'enseignement agricole (niveau lycée) - "Brevet" - "Niveau agricole" - "Niveau agricole" - "Niveau agricole"   | 3              | 2     |                 |     |                   | 5                 | 1               | 2               | 29                   |                        | 29                     |

## ANNEXE N°2 : ELEMENTS DE BILAN JOURNEE PORTES OUVERTES / SAMEDI 31 JANVIER 2026

- Fréquentation :**

143 candidats (familles) accueillis – Forte progression par rapport à 2025 + 39%  
Répartition des visites sur la ½ journée (par heure d'arrivée sur le Campus) :

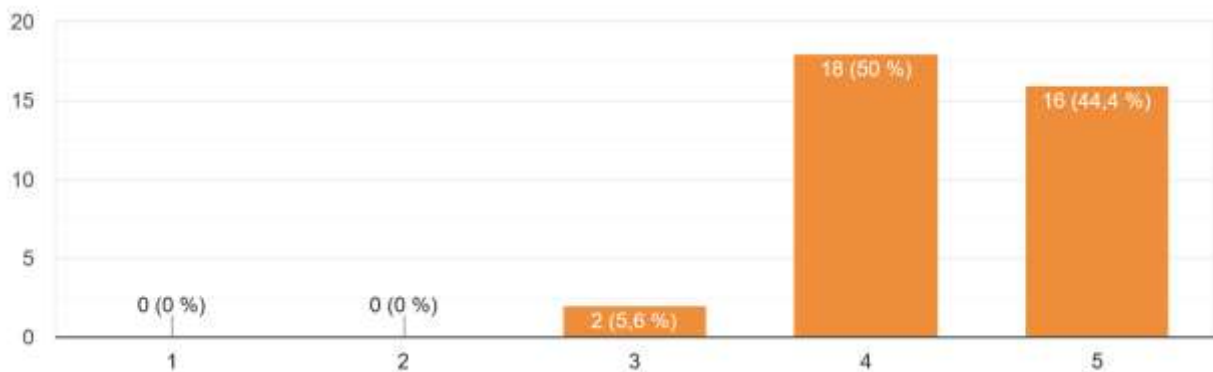


- Enquête de satisfaction des personnels :**

Une enquête a été administrée aux personnels dans les jours suivants l'événement. 36 réponses ont été collectées.

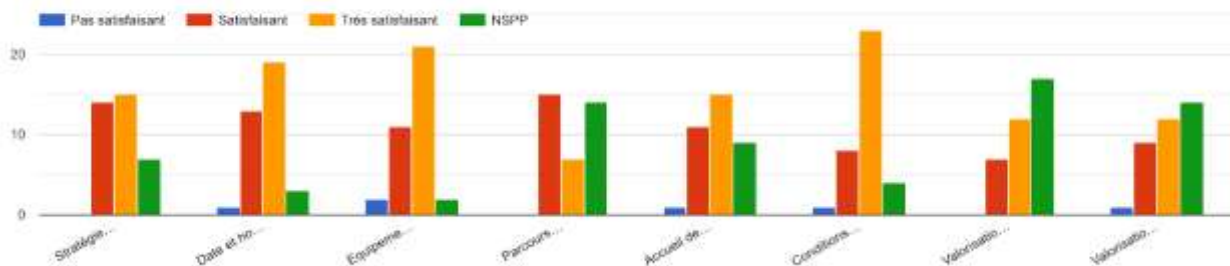
Selon la mission que vous avez conduite pour cet événement, pourriez-vous qualifier votre niveau de satisfaction ?

36 réponses



1 pas satisfaisant – 5 très satisfaisant

En général, quelle est votre appréciation concernant cette JPO



### Commentaires libres :

*Domage que la jardinerie n'était pas en activité de vente (même réduite)*

*Je trouve bien mieux de faire entrer les candidats par l'entrée du campus plutôt que pas la jardinerie*

*Horaires d'ouverture plus large jusqu'à 16h30.*

*Renforcer le partage en amont : communiquer davantage sur chaque filière, par exemple dans les collèges. Coordonner les dates des journées portes ouvertes : vérifier les calendriers des centres voisins (Eyzin-Pinet et Marmilhat avaient leur JPO le même jour que nous) et envisager de décaler notre événement d'une semaine l'année prochaine si nécessaire, surtout que ces centres proposent les mêmes diplômes.*

*Animation : validée. Présence des apprenants : essentielle. Il serait intéressant de libérer les apprentis le lundi matin afin qu'ils puissent participer le samedi matin, car leur témoignage constitue une réelle valeur ajoutée.*

*Sur la partie accueil des familles, un personnel supplémentaire serait nécessaire pour "absorber" plus efficacement les grosses vagues d'arrivants.*

*Absence de dernières minutes de quelques personnes qui ont défavorisé le bon accueil des candidats*

*La salle flexible a eu un impact fort sur les visiteurs, j'ai ressenti un grand intérêt pour le projet.*

*Les boissons chaudes peuvent être offertes par les élèves au lieu du personnel, la visite reste très longue*

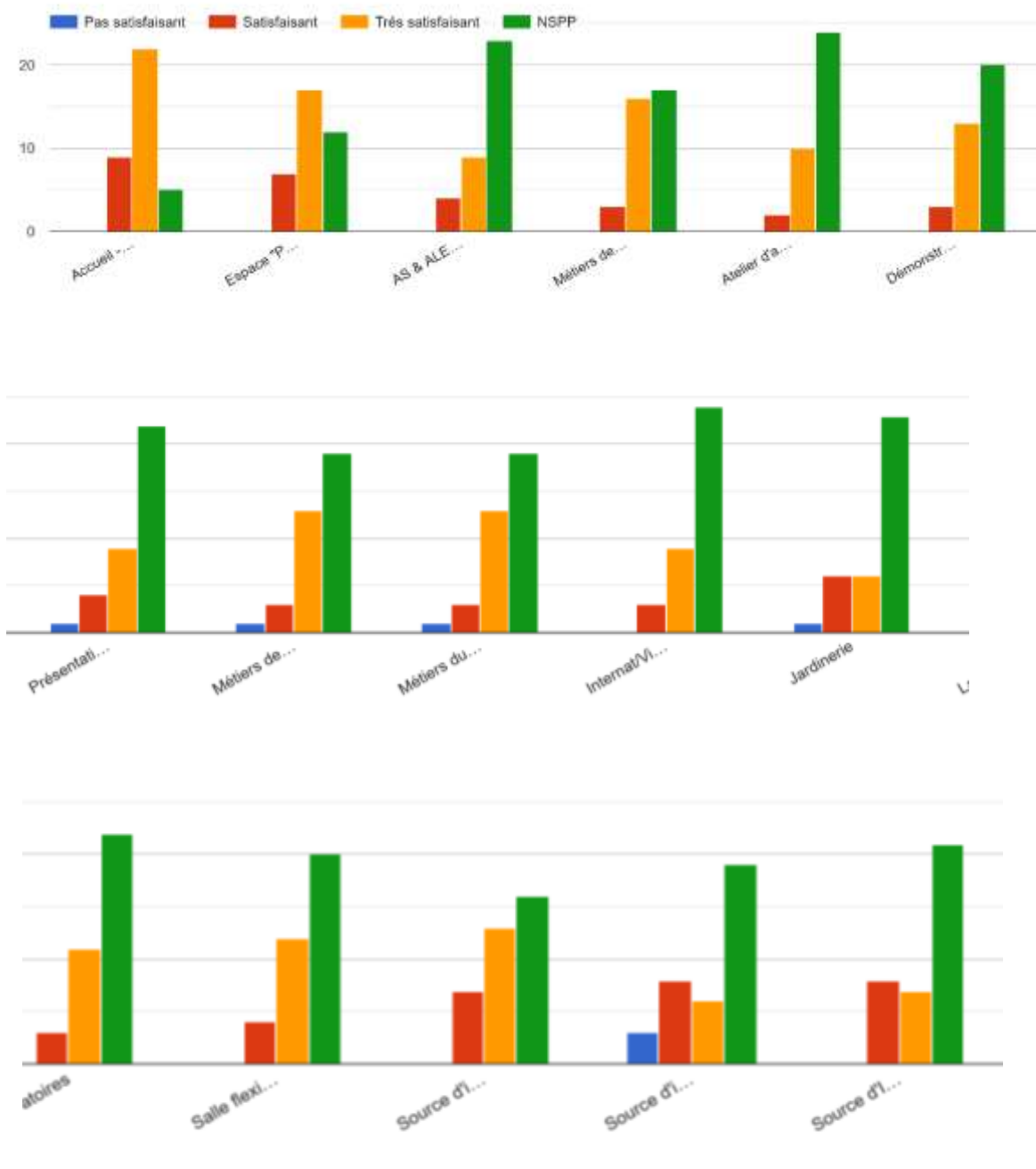
*Changement de salles pour l'accueil : très apprécié par les familles*

*Je ne peux malheureusement pas me prononcer sur de nombreux postes, n'ayant pas pu faire le tour*

*Le temps d'échange avec les familles était un peu court, j'avais parfois le sentiment que les parents et / ou les apprenant.es auraient pu avoir des questions concernant les animations ou l'ESC. Je pense notamment aux élèves de BTS en reprise d'étude, pour qui l'ESC est souvent une matière où leur maturité peut pleinement s'exprimer.*

## Parcours de visite :

Le parcours a été organisé suivant plusieurs points d'intérêts, quel est votre avis sur ces visites (organisation, ateliers ...)



## Commentaires libres :

Donner un memo à la personne en charge de la visite internat pour les différentes formules SRH.  
exposer des photos des plats à afficher sur les trajets menant à l'internat

Il est essentiel de proposer des animations courtes et efficaces, afin que les visiteurs puissent pleinement apprécier la visite sans que celle-ci devienne trop lourde.

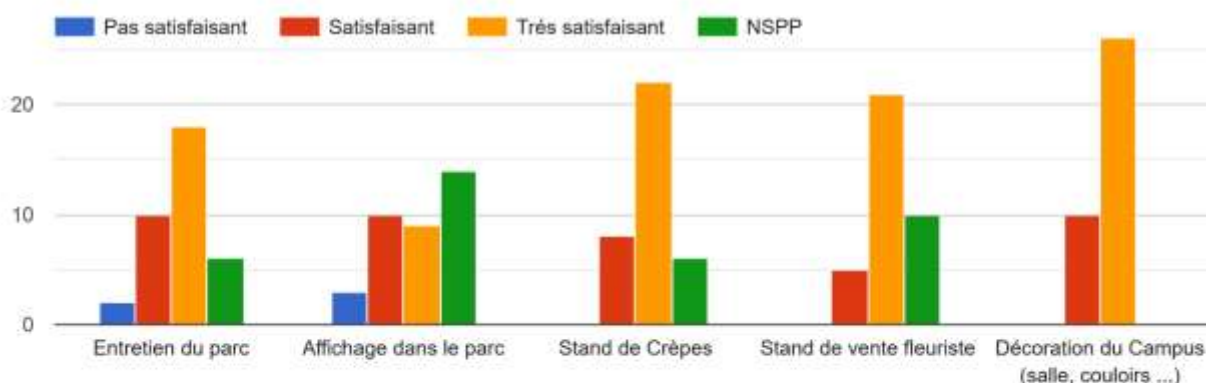
Equipe animation Durand + Turicik dynamique et très approprié à garder ainsi

*Projet de territoire : peu parlant aux familles et pas essentiel sur des portes ouvertes, point d'intérêt jardinerie trop détaillé et trop long, Individualisation AESH peu de candidat*

*1- Deux fois en cours de présentation à un groupe on m'a amené le groupe suivant dans mon premier groupe 2- j'ai du reprendre plusieurs fois des élèves qui lors de la présentation discutent ou se mettent devant les parents 3- Une élève insiste lourdement pour me signifier que son groupe n'est pas intéressé par la jardinerie 4- Un formateur sort par la jardinerie en milieu de matinée pendant ma présentation et revient encore 2 fois (toujours pendant la même présentation!) pour qu'on lui ouvre le portail du parking fermé à clef*

## Le Parc et les stands

### Le parc et stands



### Commentaires libres :

*Peut-être mettre le stand de vente à la fin des visites plutôt qu'en salle d'accueil. peut-être en mutualisant avec la jardinerie...*

*La décoration par la fleuriste était particulièrement jolie cette année*

*RAS, très bien*

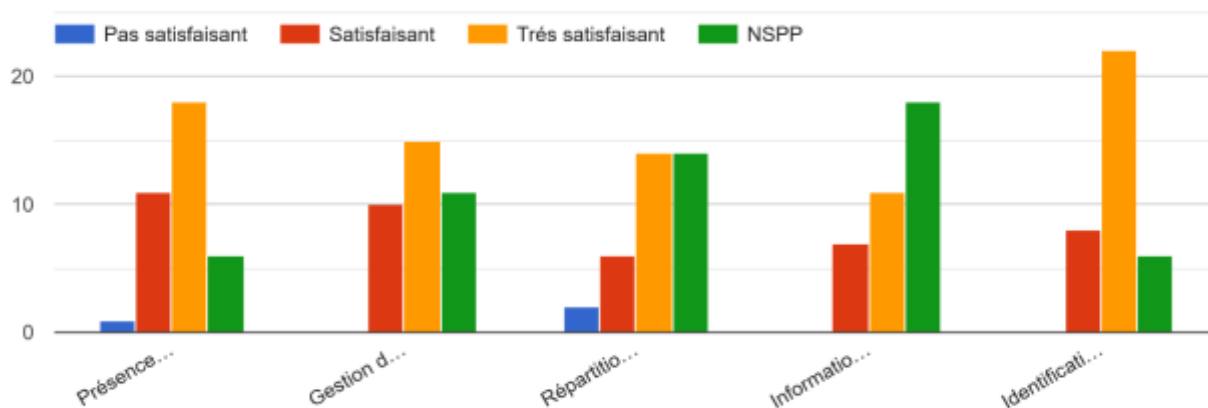
*Ajouter la vente de brioches*

*Le parc aurait pu être mieux entretenu. De manière général, il manque des affichages permanents sur le parc. L'odeur et la chaleur dégagée par les crêpes sont inconfortable*

*Pas assez de taille raisonnée des arbustes*

## Les apprenants :

Les apprenants



### Commentaires libres :

*Filière fleuriste : très bien, excellente participation. L'organisation de libérer les apprentis le lundi matin pour qu'ils travaillent le samedi s'avère efficace pour les mobiliser davantage. Autres filières : je n'ai pas observé directement, mais il semble qu'il y ait également eu une bonne participation.*

*Manque d'apprenants pour les visites*

*Un apprenant avec un adulte par visite serait l'idéal. Des groupes avec trois apprenants et d'autres uniquement avec des adultes !*

## Quelles sont les améliorations proposées ?

*Peut-être un support type écran avec un film sur la réalisation des tp*

*Ne pas mettre la vente de crêpes au même endroits que les collations offertes*

*Etre plus nombreux pour faire vivre le hall technique*

*Modifier la date de la JPO : avancer d'une semaine pour éviter la concurrence avec les autres centres proposant les mêmes filières. Mobilisation des apprenants : davantage d'apprenants pour qu'ils participent et partagent leur expérience. Animations : privilégier des animations courtes et laisser un parcours libre après les rendez-vous, avec plan d'accès et vignettes indiquant les points d'intérêt. Accueil des visiteurs : ouvrir le parking intérieur pour faciliter l'accès. Communication en amont : se rendre dans les collèges et proposer des démonstrations de nos métiers pour promouvoir nos filières.*

*Dématérialiser la fiche de renseignements en centralisant la procédure sur HUB3E*

*Besoin de chevalets supplémentaires*

*Des quizz pour rendre certaines visites / points d'intérêts interactifs ?*

*Propreté*

*R.A.S*

*Plus de personnel sur la présentation des serres de productions*

*Visite moins longue et/ou par filière*

*Montrer plus d'exemples d'activités proposées dans le cadre de l'animation, voire des cours d'ESC.*

*La présence d'élèves serait intéressante, maintenant qu'il y a un bureau de l'ALESA ce sera peut-être plus facile d'en mobiliser 1 ou 2.*

*Plus d'apprenants mobilisés le samedi matin*

*Consignes plus strictes / claires aux apprenants sur l'attitude à avoir et comment gérer un groupe de visiteur*

*Proposition de ne pas mettre la référente H+ dans un bureau à part, les entretiens pour du CAPa JP EER pourraient être regroupés dans la même salle.*



# Campus Montravel

CAMPUS MONTRAVEL | Chemin de Montravel | 42390 VILLARS | 04 77 91 11 10